

- LA REVUE D'HISTOIRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN -

SaguenayensiA

Volume 50, numéro 3, juillet-septembre 2008



Varia Saguenayensia

7,95\$

MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS

MEMBRES HONORAIRES

Alcan
M. Robert Bergeron, Saint-Lambert

M^e Marcel Claveau, Chicoutimi
M^{gr} Jean-Guy Couture, Chicoutimi

M. Albert Laarouche, Chicoutimi
M. Paul-Gaston Tremblay, Chicoutimi

MEMBRES À VIE

D^r Louis Bélanger, Montréal
D^r Jean-Charles Claveau, Québec
M^{me} Annette S.-Fortin, Hébertville
M. Réjean Fournier, Jonquière
M. Gérard Gaudreault, Chicoutimi
M^e Claude Gauthier, Chicoutimi
M^{me} Pierrette Girard-Beaulieu, La Tuque
M. Gilbert Gravel, Chicoutimi
D^r Richard Harvey, Sherbrooke

M. Desmond Hudson, Plainfield, NH
M. Patrick Lapointe, Jonquière
M. Roger Larouche, Falardeau
M. Jean-Marie Lemay, Alma
M. Paul-Eugène Lemieux, Jonquière
Abbé Ernest Lévesque, Chicoutimi
M. Réal Lévesque, Jonquière
M. Maurice Ouellette, Chicoutimi
M. Bernard Pelletier, Chicoutimi

M. Georges-Henri Perron, Chicoutimi
M^{me} Monique Perron, Québec
M. Gilles Rinfret, Chicoutimi
M. Roger Samson, Beauport
M. Gérard Tremblay, Chicoutimi
M. Jean-Hugues Tremblay, Chicoutimi
M. René Tremblay, Chicoutimi
M^{me} Céline Turcotte, Chicoutimi
Abbé Jean-Paul Vincent, Albanel

Abitibi-Consolidated inc.
Sœurs Antoniennes-de-Marie, Chicoutimi

Sœurs Augustines, Chicoutimi
Sœurs Notre-Dame du Bon-Conseil, Chicoutimi

MEMBRES BIENFAITEURS À VIE (100 \$ À 499 \$)

M. Robert Abraham, Chicoutimi
M^{me} Laurette Angers, Jonquière
M^{me} Céline T.-Beaulieu, Québec
M. Réjean Bergeron, Chicoutimi
M. Jacques Coutu, Chicoutimi
M. Jean-Charles Dubé, Chicoutimi
M. Aimé Gagné, Outremont
M. Fernand Gagnon, La Baie

M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière
M. C.-A. Gauthier, Jonquière
M^{me} Michelle Harvey, Québec
M. Simon Holsgrove (Club Rotary Chicoutimi)
M^{me} Ruth B. Lachapelle, Boucherville
M. Claude Larouche, JCS
M. Alyre Martin, Chicoutimi
M. Jean-Marc Patoine, Jonquière

M. Maurice Potvin, Montréal
Potvin et Bouchard, Jonquière
M. Rémi Roussel, Chicoutimi-Nord
Sœurs du Bon-Conseil
M. Jean-Pierre Saint-Laurent, Alma
D^r Yves Savard, Chicoutimi
M^{me} Jacinthe Vaillancourt, Consulte Station

MEMBRES DE SOUTIEN (30 \$ À 99 \$)

(50 \$ À 99 \$)

M. Jean-Eudes Bergeron, Chicoutimi
M. Michel-Marc Bouchard
M^{me} Lucie Boulianne, Jonquière
Étude Jean-Marc Claveau, Ville de Saguenay
M. Miville Corneau, Chicoutimi
M. Bernard Cauchon, Chicoutimi
M. Constant Dallaire, St-Ambroise
M. Rosaire Desgagné, La Salle
M^{me} Madelaine Desgagné, Chicoutimi
M. Thomas Donohue, Montréal
M. Jean-François Drapeau, prêtre
M^{me} Michèle Dubuc, Sainte-Adèle
M^{me} Jeanine Dufour-Boucher, Jonquière
R. P. Albert Dumont, Montréal
Frères Maristes, La Baie

D^r Armand Gagnon, La Baie
M. Éric Gagnon, Chicoutimi
M. Fernand Gravel, Chicoutimi
M. Jean-Marie Hachey, Chicoutimi
M. Albert-E. Jean, Chicoutimi
M. Réginald Lavoie, St-Fulgence
M. Bertrand Lemay, Ste-Thérèse-de-Bainville
M. Jean Lessard, Boisbriand
M. Gérard-A. Morin, Alma
M^{me} Julienne Perron, La Baie
D^r Camille Plourde, Chicoutimi
M. Henri-Louis Renaud, Jonquière
M. Eugène Roy, Métabetchouan-Lac-à-La-Croix
Municipalité de Larouche
Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord

(30 \$ À 49 \$)

M. Raoul Bastarache, Ville d'Anjou
M. Yanic Cauchon, St-Adolphe de Dudswell
M^{gr} Jean-Guy Couture, Lac Kénogami
M. Pierre De Champlain, La Baie
M. Victor Gagnon, Chicoutimi
M. Denis Hudon, Chicoutimi
M. Jean-Jacques Hudon, Chicoutimi
M. Jacques Lambert, Sainte-Foy
M^{me} Françoise Maltais, Chicoutimi
M^{me} Helen Marshall, Jonquière
M^{gr} Rock Pedneault, Chicoutimi
D^r Alyre J. Picard, Alma
M. François Plourde, Montréal
M^{me} Claire Simard, Jonquière
M. Joseph-Édouard Tremblay, Chicoutimi
M^{me} Françoise Vileneuve, La Baie

La Société historique du Saguenay tient à remercier ceux et celles qui donnent 25 \$ et moins.



Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- ⊙ La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- ⊙ La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- ⊙ Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- ⊙ Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- ⊙ La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- ⊙ En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- ⊙ La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- ⊙ Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- ⊙ Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données¹ de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
 - Publications en ligne
 - Archives en ligne
 - Bibliothèque en ligne
 - Images en ligne
 - Capsules historiques
 - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- ⊙ Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

¹ Les bases de données disponibles peuvent varier.



SAGUENAYENSIA

Publiée depuis 1959 par la Société historique du Saguenay

Volume 50, numéro 3, Juillet-Septembre 2008

La revue d'histoire régionale Saguenayensia est publiée trimestriellement par la :
Société historique du Saguenay
930, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 7K9
Tél. : (418) 549-2805
Fax : (418) 549-3701
Courriel : shs@shistoriquesaguenay.com
Site Internet : www.shistoriquesaguenay.com

Les avis de changement d'adresse, les exemplaires non distribués et les demandes d'abonnement doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus. Port de retour garanti. Envoi de publication : enregistrement n° 08720.
Postes Canada : n° client 02093618.

La revue Saguenayensia reconnaît l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour ses dépenses d'envoi postal.

Canada

La direction de Saguenayensia laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leur texte. Les articles parus dans Saguenayensia ne peuvent être reproduits, traduits ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.

La Société historique du Saguenay est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Dépôt légal : 3^e trimestre 2008
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN0581-295X

Tarifs d'abonnement
Particuliers : 30 \$
Institutions : 40 \$
Autres pays : 45 \$
Ce numéro : 7,95 \$

Couverture : Le pont Painchaud avant son déménagement le 8 avril 2008.
Collection Germain Baril.



Sommaire

- 5 La pêche au Saguenay : histoire, culture et tradition (suite)**
par Russel Bouchard
- 20 La rivière Ashuapmushuan : la route des fourrures**
par Dany Côté
- 27 Le déclin des communautés anglophones au Saguenay-Lac-Saint-Jean**
par Mélissa Thériault
- 33 Sauvetage historique**
par Johanne Dufour
et Édith Gagné
- 37 Le Vieux Couvent
Est-ce un mythe? Est-ce une réalité?**
par Jeanine Barrette
-
- 41 SITE ET MONUMENT**
- 43 LES MÉCONNUS DE L'HISTOIRE**
- 44 D'UNE PAGE À L'AUTRE**
- 45 EN BREF...**

Résumé des activités du printemps et de l'été et présentation des articles de ce numéro

Lors de la fête du 11 juin, deux nouveaux membres de l'Ordre des Vingt-et-Un ont été intronisés. Il s'agit de M. Bernard Angers et de M^{me} Pauline Morrier-Gauthier. La Société historique du Saguenay et la ville de Saguenay ont rendu un hommage spécial aux municipalités de Péribonka et de Rivière-Éternité qui fêtent respectivement leurs 100^e et 75^e anniversaires de fondation, ainsi qu'à l'Ermitage Saint-Antoine de Lac-Bouchette, qui soulignait la fin des festivités de son centenaire.

Nous avons réalisé trois veillées de Saguenayensia cet été. M. Dany Côté nous a fait découvrir le musée, la chapelle, les jardins et le bâtiment des Antoniennes de Marie, érigé en 1938, à Chicoutimi. M. Alexandre Garon a fait revivre l'histoire des activités touristiques au Lac-Saint-Jean, de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle, au parc de la Pointe-des-Américains, à Alma. Nous avons appris plusieurs choses sur ce site, jadis fréquenté par les amateurs de pêche sportive et sur un précurseur du développement des activités touristiques, M. H.J. Beemer. M^{me} Maude Thériault et M. Daniel Paiement nous ont présenté une conférence éducative et ludique sur l'architecture et l'environnement du patrimoine immobilier de la rue du Séminaire, à Chicoutimi.

Nous avons pu constater à quel point les gens qui habitent cette rue sont fiers et désirent que ce patrimoine bâti vive et survive. Non seulement nous avons pu voir et reconnaître les attributs extérieurs des belles demeures du début du XX^e siècle qui ont pignon sur rue à cet endroit, mais avons également eu droit à la visite de deux de ces résidences de charme. L'initiative est d'abord venue des propriétaires du gîte *La maison du Séminaire*, tenue par M^{me} Gaétane Harvey et M. Michel Carrier, puis constatant qu'une veillée s'organisait dans leur rue, Sylvie et Gabriel, du gîte et galerie d'art *le Manoir Johnny-Saulnier*, ont fait part de leur disponibilité aux conférenciers. Nous remercions ces résidents du quartier de nous avoir généreusement ouvert leur porte. Nous remercions également tous les conférenciers qui ont collaboré avec la Société historique du Saguenay à faire connaître et apprécier différentes facettes de l'histoire de la région et les nombreuses personnes qui ont répondu à l'invitation.

Dans ce numéro, vous pourrez lire la suite de l'article de Russel Bouchard *La pêche au Saguenay : histoire, culture et tradition*, ainsi qu'un article de Dany Côté *La rivière Ashuapmushuan : la route des fourrures*. Nous publions, par ailleurs, le texte de Mélissa Thériault, étudiante au Cégep de Jonquière, gagnante du premier prix au Concours d'histoire TCA-Québec-Fonds de solidarité FTQ intitulé *Le déclin des communautés anglophones au Saguenay-Lac-Saint-Jean*. En publiant les textes les plus méritants, nous espérons contribuer à encourager et intéresser les jeunes à s'impliquer et à participer à solidifier les assises d'une société historique forte de ses années d'existence et d'expérience, mais qui manque de relève. Vous trouverez également un article relatant une expérience étonnante concernant un pont couvert de la région et un court article sur le premier couvent des sœurs du Bon-Pasteur.

Bonne lecture!

France Lemay

SAGUENAYENSI A

Rédacteur

France Lemay

Comité de rédaction

Alexandre Garon, étudiant UQAC

Érik Langevin, UQAC, laboratoire d'archéologie

Correction

Thérèse Trudel

Mise en page

Marie Couture

Numérisation des photographies

Jean-Pierre Villeneuve

Révision des épreuves

France Lemay

Dany Côté

Impression

Imprimerie Commerciale

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

Conseil d'administration

Jean-Charles Dubé, président

Pierre Simard, vice-président

Pierre-Georges Cloutier, trésorier

Donald Larouche, secrétaire

Yvan Gravel, Nathalie Lalancette,

Michel Potvin, Val Rasmussen,

Laurent Thibeault, Égide Tremblay,

administrateurs

Bénévoles

Miville Corneau – Bernard Cauchon

Thérèse Coulombe – Albert Larouche

Gisèle Simard

LA FONDATION

M^{GR} VICTOR TREMBLAY

Aurélien Tremblay, président

Gilbert Gravel, Jean Laflamme, vice-présidents

Ronald Boivin, trésorier

France Lemay, secrétaire

Lorenzo Beaulieu, Ghislain Bélanger,

Marcel Claveau, Jean Grimard, Eddy Lalancette,

Mona Lessard, administrateurs

La pêche au Saguenay : histoire, culture et tradition (suite)

Histoire, culture et traditions

par Russel Bouchard
mars 2001



Vue de l'embouchure de la rivière Saguenay (au premier plan, l'anse à l'Eau).
Gravure publiée dans *l'Opinion Publique*, 3 oct. 1872.

Le marché poissonnier à Chicoutimi

Les pêcheries à fascines et hauturières dans l'estuaire du Saint-Laurent, notamment, fournissent à la population du Saguenay une nourriture abondante et à bon marché et s'inscrivent en tête de liste au chapitre des valeurs culturelles locales associées aux croyances religieuses judéo-chrétiennes qui exigent de faire maigre-jeûne le vendredi et pendant les quarante jours du carême⁸¹. Cette pratique culturelle était tellement assujettie aux croyances religieuses et la population régionale y était si soumise qu'en 1890, après que l'Église saguenéenne eut consenti d'alléger sa règle sur le carême, on vit le marché poissonnier s'effondrer

d'un seul coup et occasionner conséquemment de lourdes pertes aux marchands de Chicoutimi qui n'avaient pas été avertis à l'avance du virement de cap diocésain. Voici, à travers quelques notes éparses extraites du journal intime du marchand Jean-Baptiste Petit, l'un des plus importants commerçants de détail du Saguenay, comment les Chicoutimiens vivent cette crise :

« Mardi 25 février 1890 – Été aux prières de la neuvaïne, l'après-midi. [Le] sermon sur l'enfer, [a été prononcé] par le révérend M. Mageran. – Les affaires [sont] presque nulles. La [vente] de poisson [est] à zéro [et] le changement du carême [qui vient d'être

annoncé officiellement] va rendre ce commerce encore [plus difficile].

Samedi 1^{er} mars 1890 – Semaine maigre en affaires. Pas de demande du tout pour [du] poisson, ni pour autre chose. – Passé la journée au magasin, à l'office [et au] hangar. [J'ai ouvert] portes et fenêtres le soir, pour faire entrer le froid dans le hangar [afin de permettre à la viande de refroidir].[...]

Lundi 31 mars 1890 – Les affaires [sont] bien tranquilles. Pas de demande pour aucun effet, pas de hausse sur rien, le poisson [est] complètement à terre. [Je n'ai pas vendu deux quarts de hareng pendant le carême [et c'est une grosse perte pour nous, [car nous avons 25 quarts de hareng et de morue]. [Il n'y a] pas encore de bâtisses en construction [et] les travaux du séminaire [ne sont pas encore repris].

Lundi 28 avril, 1890 – [Je] travaille au hangar, [à] saumurer le hareng qui nous reste en stock: 20 quarts 3/4 [de harengs], 3/4 de quart de saumons, 1/3 de quart d'anguilles et 3 quarts 1/2 de morues, du poisson à moitié perdu, quoique en très bonne condition (surtout le hareng qui est de qualité supérieure et que l'on vendait 7,50 \$ le quart⁸²). »

Et même si elle est d'une importance cruciale, la culture religieuse n'explique pas à elle seule le comportement populaire déviant qui s'est incrusté très tôt, comme un mauvais pli, au sein de la population côtière et à travers la colonie de pêcheurs qui y a pris racines. Les abîmes du Saguenay qu'on croit « sans fond » depuis que le Malouin Jacques Cartier en fit l'éloge en 1535, entretiennent également des croyances tenaces qui favorisent des pratiques populaires difficilement conciliables avec la résistance naturelle des écosystèmes et la sauvegarde des espèces.

La pêche miraculeuse

Croire à un fjord insondable comme c'était le cas jusqu'à tout récemment, c'est d'abord ouvrir la porte à l'imaginaire débridé, sous-tendre l'infini, permettre la déraison; c'est aussi permettre à la légende de dominer sur le rationnel et de devenir force de loi, vu l'absence de moyens de contrôle efficaces; c'est enfin permettre au mythe d'avaliser une pratique déréglée, dédouaner les responsabilités civiques eu égard à l'environnement naturel et donner raison à cette croyance populaire erronée voulant que l'Homme domine sur une ressource inépuisable.

Un poète avantageusement connu de Grande-Baie, Damase Potvin (1879-1964⁸³), prend plaisir à raconter cette histoire de pêche miraculeuse qui s'était déroulée dans les eaux de la baie des Ha! Ha!, au milieu de l'été 1867⁸⁴, alors que la famine sévissait et faisait d'odieux ravages dans les

environs depuis le printemps. « Un certain jour de juillet, raconte-t-il, les eaux de la baie furent littéralement remplies de ces délicieux poissons de mer qu'on appelle "capelans" et qui envahissent généralement certaines eaux boréales. » Voyant surgir de l'eau cette manne d'un nouveau genre, « tous se mirent donc à pêcher le capelan qui, c'est le cas de le dire, tombait comme marée en carême ». L'histoire raconte que le poisson « roulait » sur l'eau et le long de la grève avec une telle abondance qu'il n'était pas nécessaire aux pêcheurs de se servir de gaules, de lignes ou d'hameçons. Les uns n'avaient qu'à avancer dans l'eau jusqu'à la ceinture avec un seau qu'ils remplissaient à l'instant, alors que les autres utilisaient soit un chapeau soit une couverture pour drainer sur la grève des monceaux de poissons qu'on mettait à bouillir pour manger et extraire l'huile, ou qu'on utilisait sans aucune déférence comme engrais agricole, oubliant déjà que les jours d'avant et trois mois durant la paroisse tout entière ne savait plus à quel saint se vouer pour recevoir de quoi apaiser sa faim...

« Pendant une semaine, rapporte l'abbé Alfred Tremblay, les rivages de la Baie des Hahas étincelèrent des reflets argentés des bienfaisants petits poissons. » Jamais, de mémoire d'homme, n'avait-on observé un tel phénomène qui grava l'histoire et les cœurs. Les gens en parlèrent, la légende déferla elle aussi comme marée de capelans à carême prenant, et on se rappela au fil des conversations que dans son dernier sermon, le curé de la paroisse Saint-Alphonse, l'abbé Narcisse Gauvin, un saint homme selon eux, leur avait pieusement demandé de ne pas perdre espoir devant le difficile et de s'en remettre corps et âme à la divine Providence – laquelle, plaidait-il, « saurait bien, quand il sera temps, venir à leur secours ». Il n'en fallait pas plus pour faire passer la légende chrétienne au niveau du phénomène extranaturel et d'élever ce dernier à l'étape d'une histoire digne de foi!

La pêche commerciale dans le Saguenay au XX^e siècle : un folklore et des coutumes tenaces

Certes, le braconnage du saumon et de la truite, seul intérêt du marché noir, est une pratique culturelle fortement ancrée au sein des gens du fjord maintenus dans une condition de pauvreté quasi extrême. Ventre affamé n'a pas d'oreilles, l'adage est bien connu! On comprendra qu'en dépit des efforts consacrés à refouler les indésirables loin des rivières salmonicoles, le territoire à préserver est vraiment trop vaste pour assurer une parfaite étanchéité du cordon de gardiens. Les braconniers sont tenaces et la petite histoire en témoigne généreusement, les gestes qu'ils commettent sont devenus des crimes odieux aux yeux de la loi qui se veut de plus en plus mordante à leur égard au fur et à mesure que se raréfie la ressource, mais leur présence n'explique pas tout. En fait, elle explique bien peu à ce sujet!



BAnQ, Coll. SHS, P2-10642-2

Pêche à la truite.

Faute d'observations scientifiques comparables, l'ampleur réelle du stress occasionné à la faune marine du fjord entre 1838 et la fin du millénaire reste une entreprise particulièrement difficile, hasardeuse et soumise aux carences de l'histoire locale. Parfois, à de rares occasions, les journaux rapportent des comportements étranges qui témoignent par contre d'un malaise environnemental dont on ne se soucie guère. Par exemple, ce fut le cas, en novembre 1902, de ce banc d'éperlans désorientés qui tenta de frayer à la bouche des nouveaux égouts de la ville de Chicoutimi; ou encore de ces « marsouins » qui prirent « leurs ébats à la Rivière-du-Moulin, près du quai du gouvernement »; ou de cet autre marsouin, énorme et téméraire, qui s'était même risqué à poursuivre ses proies jusque dans le Bassin, au pied de la chute de la rivière Chicoutimi. « Nul doute, mentionne l'observateur, lui aussi tout aussi désorienté, que le marsouin suit l'éperlan, dont il se nourrit⁸⁵... » Mais pourquoi si haut dans la rivière, là où les uns et les autres ne s'étaient jamais risqués de mémoire d'homme? Fait qui étonne tout autant que cet épisode pathétique de poissons déroutés, les populations riveraines du Saguenay des temps héroïques connaissaient bien mal leur fjord.

Au XX^e siècle, les Saguenéens y pêchaient peu – et que de la rive – et n'avaient de souci que pour les espèces traditionnellement comestibles : comme le saumon, la truite de mer, le corégone, la ouananiche, l'anguille, le capelan, le poulamon et le hareng. Du reste, jusqu'à l'avènement de la pêche blanche surgie dans la foulée d'une nuit sans lune marquant la crise économique de 1982, le potentiel halieutique du Saguenay était méconnu et, pour cette raison, négligé, sous-exploité pour de multiples raisons⁸⁶. Pourtant, cette fabuleuse réserve aurait pu assister convenablement le support nutritif des premiers contingents de colons éparpillés le long des anses, et aurait pu soutenir, à tout le moins, une partie du marché poissonnier régional⁸⁷. Le mode de vie des colons-bûcherons ne se prêtait pas à ce genre d'activités qui demandent des connaissances parti-

culières et le fjord lui-même constituait une épreuve qu'il n'était pas aisé de surmonter à maints égards, dont la glace, les marées, les courants et les côtes abruptes ne sont pas les moindres. Rappelons-nous vite : même à l'époque de la traite des fourrures, alors que les compagnies détentrices du monopole des Postes du Roi avaient un puissant droit de regard sur les richesses halieutiques du Saguenay, il était de tradition d'affréter une barque à Chicoutimi et de l'envoyer pêcher la morue aux Bergeronnes⁸⁸.

« À propos de pêcheries, constatons-nous que la nature nous assure un approvisionnement abondant des poissons les plus aimés. Tirons-nous [au Saguenay] le parti que nous devrions tirer de cette ressource? Nous importons, paraît-il, du poisson de Montréal et de Québec, nous qui vivons au bord de la mer, au bord du Lac St-Jean, au milieu d'innombrables lacs regorgeant des plus belles et des meilleures truites! »

« Le poisson est un aliment sain, très nutritif, que les experts en diététique reprochent aux Canadiens de trop dédaigner. Pourquoi donc manger tant de rôtis de porc frais, prélevés sur le plus sale et peut-être le plus malade des animaux, quand on a à sa porte surabondance de si beaux et de si bons poissons? »

« N'y aurait-il pas lieu d'activer chez nous la consommation du poisson? N'y aurait-il pas lieu d'étudier la possibilité de développer l'exportation du poisson? N'y aurait-il pas lieu au moins d'enrayer l'importation⁸⁹? »

Ici donc, culture et tradition aidant, ni « pêcheurs-bûcherons » ni « pêcheurs-trappeurs » comme il s'en trouvait jusqu'à tout récemment sur la Côte-Nord du Saint-Laurent, entre Tadoussac et la partie méridionale du Labrador⁹⁰. Dans le premier quart du XX^e siècle, le Saguenay est totalement exclu de la carte des pêcheries commerciales de



BAnQ, Coll. SHS, P2-10642-3

Pêche à la truite.

la province de Québec toujours sous juridiction fédérale à cet égard : exclu par la géographie de la zone intérieure de la rive sud du Saint-Laurent qui s'étend de Sainte-Flavie à Lévis; exclu pour des motifs moins évidents de la zone de la rive nord qui s'étend de Pointe-des-Monts à Québec. Et la diminution rapide de la ressource notée dans le fleuve et l'estuaire, entre 1925 et 1938, n'aura même pas lieu de provoquer un ressac des pêcheurs vers le Saguenay à qui on semble attribuer encore bien peu de vertus halieutiques⁹¹. D'ailleurs, les annuaires d'adresses publiés dans la région en 1922, 1923, 1927 et 1939 ne retiennent aucun nom de particulier faisant métier de pêcheur. Nul n'en doute, les Saguenéens ont des aptitudes pour une multitude de métiers, certains sont même navigateurs, mais aucun ne semble nourrir de l'intérêt pour la pêche commerciale dans ses eaux.

En 1962, le Québec comptait 3 786 pêcheurs dûment enregistrés sous cette étiquette, dont 3 200 côtiers, 600 hauturiers. Tous, sans distinction, sont répartis dans les trois secteurs géographiques de la Gaspésie (1631), la Côte-Nord du Saint-Laurent (1130) et les Iles-de-la-Madeleine (1025). Aucun dans le Saguenay qui, d'ailleurs, se trouve totalement exclu de la carte des pêcheries du Québec⁹². C'est donc dire que ceux qui pratiquent cette activité dans les eaux du fjord, s'il en est, relèvent d'un phénomène marginal qui n'a pour ainsi dire aucune incidence sur le comportement des espèces et la fluctuation des stocks⁹³.

L'activité de la pêche commerciale est tellement marginale au Saguenay, qu'à Sainte-Rose-du-Nord, M. Fernand Durand, un particulier qui pêche depuis le milieu des années 1960 pour approvisionner les touristes en crevettes, morue et – à l'occasion – requin, crie à l'infamie dans les journaux locaux lorsque le ministère des Pêcheries refuse en 1978 de lui renouveler son permis de pêche commerciale pour le soustraire à la menace que représente le haut taux de mercure découvert dans les crevettes du Saguenay. Lors d'une rencontre avec la presse régionale, lui-même avoue « être le seul particulier de la région à pratiquer ce métier et, bien sûr, à posséder ces permis » (quatre en tout,

dont un commercial, un d'immatriculation, un certificat du bateau de pêche, et un droit d'entrée dans la pêche). À l'époque, précise enfin le singulier pêcheur, il « pouvait déposer dans les eaux jusqu'à 60 casiers⁹⁴... » Aujourd'hui, une seule entreprise, la Ferme Cinq-Étoiles de Sacré-Cœur, exploite occasionnellement et à des fins touristiques la pêche commerciale estivale à la morue et au sébaste entre la baie Sainte-Marguerite et Tadoussac.



Pêcheur

BANQ, Coll. SHS, P2-12065

La pêche traditionnelle à fascines

De toutes les pratiques qui ont eu cours jusqu'à tout récemment et qui nourrissent encore la mémoire folklorique des gens du littoral au Saguenay, la pêche à fascines est sans conteste la plus singulière, la plus évocatrice et la plus riche au chapitre du rituel auquel se soumettaient naguère et se soumettent encore aujourd'hui de bonne grâce les rares usagers qui perpétuent la tradition; elle marque la culture des milieux humains où elle s'est implantée et rappelle les puissantes racines charlevoisiennes des premiers colons qui ont domestiqué les rives du Saguenay, à l'Anse-de-Roche, à l'Anse-Saint-Jean, à la baie Éternité, à Tableau, à Sainte-Rose-du-Nord, le long de la baie des Ha! Ha! et sur les battures de l'Anse-aux-Foins, en fait là où l'accès à la mer est facilité naturellement par les grèves sablonneuses et les

vasières qui couronnent les premières aires d'occupations humaines. Sans disparaître complètement, ce type d'activité déclina toutefois dans le courant des années 1970 en raison de la médiatisation de la pollution des eaux du fjord, des modifications des habitudes des usagers de la faune qu'elle entraîna, de la contestation et des interdictions de commercialisation qu'elle engendra et des doutes qui subsistèrent sur la comestibilité des prises.

Bien que les pêcheurs du Saguenay se faisaient devoir de récupérer l'ensemble des prises, il y avait une préférence marquée – et inavouée – pour le saumon et la truite de mer, un attrait évident pour l'anguille qui a une bonne valeur commerciale exportable, et un certain intérêt pour les espèces moins nobles consommées localement (l'éperlan,

le capelan, le poulamon, le hareng et la plie). Parfois, un pêcheur chanceux notait la prise fort appréciée d'un énorme esturgeon (alors appelé « cabus⁹⁵ »).

Qu'on la pratique depuis l'estuaire jusqu'à la rivière Ouataouais ou à l'intérieur du Saguenay, la pêche à fascines reste résolument une activité de loisir qui permet aux usagers d'agrémenter le menu quotidien et d'ajouter, au mieux, quelques centimes au budget familial. À de multiples endroits le long du moyen estuaire du Saint-Laurent (à l'Île-Verte, à Métis-sur-Mer et à l'anse du Portage notamment⁹⁶), parce que les berges sont passablement douces et larges, il était – et il est toujours – d'usage de faire plonger la ceinture de fascines directement vers le large et de la terminer par un piège bouclé qui récupère le poisson – l'anguille surtout – sous l'effet de la marée descendante⁹⁷. Le long du fjord par contre, parce les pentes sont plus raides et les plages plus minces et rocailleuses, il convenait de planter la ligne d'entraves parallèlement à la rive, ouverte vers l'aval pour permettre au poisson d'y entrer et montant vers la grève à l'autre extrémité pour l'empêcher de s'échapper.

La technique, fort ancienne, était déjà un phénomène de civilisation lorsque le scientifique Pehr Kalm fit ses observations savantes dans sa montée du fleuve, en juillet 1749 :

« On a ici une façon spéciale de prendre le poisson : on fabrique d'étroites claies avec des baguettes que l'on tresse comme lorsqu'on fait des traîneaux à charbon; la hauteur de ces claies est de deux à six quarts d'aune, selon la profondeur de l'eau; on les pose près du rivage aux endroits où monte l'eau de la marée, de façon à ce que les claies soient complètement à sec au moment de la marée basse. [...] Les cloisons sont si serrées et les osiers si bien entrelacés qu'aucun poisson ne peut passer au travers. Pour fixer solidement l'appareil aux endroits où le fond est rocheux, on place en oblique des perches qui en soutiennent les côtés; leur extrémité inférieure s'appuie sur le fond et elle est fixée par des pierres, tandis que l'extrémité supérieure se trouve contre les cloisons. Près de cette extrémité, on attache de grandes pierres qui tiennent les perches dressées et interdisent à l'eau de les entraîner ou de les ébranler⁹⁸. »

Anciennement, les pêcheurs du Saint-Laurent fabriquaient leurs fascines avec des « aulnes » méticuleusement sélectionnés, droites au possible, pour faciliter le tissage⁹⁹. La durée de vie de ces aulnes n'étant que de deux saisons, il fallait donc prévoir les remplacer à l'automne, après la fermeture des pêches. Dans les années 1950, modernité aidant, les aulnes furent déclassés par des treillis métalliques de deux mètres et demi de hauteur qu'on étalait sur des longueurs d'environ 45 mètres. Mais ces premiers

treillis de broche rouillaient trop vite pour être de quelque rentabilité que ce soit et furent rapidement déclassés par des treillis de broche galvanisée importée d'Europe. En 1969, M. Émile Lizotte, de Rivière-Ouelle, utilisa pour la dernière fois des aulnes pour monter sa pêche et n'eut d'autre choix que de s'adapter aux nouvelles méthodes¹⁰⁰.

Construire et entretenir une pêche à fascines – même avec des matériaux modernes – n'avaient rien d'une sinécure, raconte Francis Lavoie qui opérait toujours, au début des années 1960, une pêche à l'éperlan installée à proximité de sa demeure, aux abords du quai de l'Anse-Saint-Jean : « C'est passablement d'ouvrage et ça rapporte peu, mais c'est tout de même un passe-temps agréable et c'est un mets recherché¹⁰¹. » Construite en broche galvanisée, son installation nécessitait environ 400 \$ d'investissement et s'étendait sur une longueur de 204 pieds. Deux fois par jour, de jour comme de nuit, sept jours semaine pendant la saison de pêche, l'homme devait s'astreindre à un rituel quasi religieux et « pas toujours drôle », sans jamais y déroger. Lorsque les prises étaient satisfaisantes, l'homme en oubliait sommeil et fatigue, mais quand la pluie, le vent et le froid s'en mêlaient, l'expérience devenait calvaire, source de moqueries pour l'entourage.

La pêche à l'éperlan, lorsque pratiquée au moyen de fascines, était surtout fructueuse le printemps et l'automne. Il fallait savoir lire le temps et comprendre le langage des nuages, connaître les différents chants du vent d'où qu'il vienne, consulter le calendrier lunaire, prendre un malin plaisir à déjouer les éléments. Le pêcheur était impuissant devant la force de la nature : si l'eau est trop chaude, le poisson voyage moins; s'il a le malheur de manquer la marée, la récolte est une perte complète; et si la marée baisse trop lentement, la cueillette du poisson n'est plus possible¹⁰². Chaque anse, chaque baie, chaque aspérité sollicitée dans les vasières année après année avait ses particularités qui commandaient une stratégie propre, et chaque détenteur d'un emplacement avait sa manière bien à lui de construire sa pêche, voire même ses secrets cachant les dessous de ses réussites (et de ses captures!)¹⁰³

« Mon père était alors agent de la Compagnie de navigation Richelieu & Ontario qui a fourni la première ligne régulière de bateaux entre Montréal, Québec et le Saguenay. Tout près du quai [de Bagotville, vers 1900], mon père avait construit une pêche à fascines et tous les matins nous allions, avec quel plaisir et quel enthousiasme, à la récolte de la pêche d'où nous rapportions un plein petit tombereau de frétilants éperlans argentés avec quelques vigoureuses anguilles qui s'étaient laissé capturer dans le coffre de la pêche. Quelle bonne friture alors à la maison¹⁰⁴! »

Bien que l'activité était en perte de popularité pour de multiples raisons, en 1980 les rives du Saguenay ac-

cueillaient encore vingt-huit pêches à fascines; l'année suivante, en 1981, ils n'étaient plus que dix-neuf pêcheurs à demander un renouvellement de permis. Pour avoir droit à ce privilège, ces gens étaient alors considérés comme « non professionnels » par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) qui en assurait la gestion. Ils ne pouvaient occuper d'emploi à plein temps et devaient se soumettre à une réglementation très stricte. Pour se conformer aux nouveaux règlements, les pêcheurs étaient désormais tenus de monter leurs fascines dans des secteurs bien identifiés sur chaque permis, devaient s'y adonner au moins quatre mois dans l'année, devaient faciliter le travail des inspecteurs et devaient remettre à l'eau le saumon atlantique et l'omble de fontaine anadrome qui avaient le malheur de s'y laisser prendre.

En 1982, le MAPAQ essaya d'encadrer cette activité séculaire qui prenait un regain de popularité. Il autorisa le renouvellement de dix-sept permis entre Saint-Fulgence et Tadoussac, pour l'exploitation de vingt pêches à fascines : dont neuf à la baie des Ha! Ha!, trois à l'Anse-de-Roche, une à l'Anse-à-Passe-Pierre, une à l'Anse-à-l'Îlet, une à l'Anse-Saint-Jean, une à la baie Éternité et une à Saint-Fulgence¹⁰⁵. Mais le réveil de cette pratique, devenue suspecte pour plus d'un, se heurta aux gestionnaires des rivières à saumons les plus importantes du Saguenay qui craignaient l'interception d'un trop grand nombre de géniteurs et redoutaient la perte d'une part appréciable de leur patrimoine commercial. Convaincus de leur bon droit, certains contestataires firent aussitôt pression auprès du ministère concerné et le pressèrent d'interdire définitivement cette pratique jugée anachronique et particulièrement destructrice pour la faune marine (le saumon plus particulièrement) déjà passablement malmenée par la pêche au filet, la pêche sportive et les activités humaines et industrielles qui y ont cours depuis 1838. Une enquête fut dès lors instaurée pour faire taire la grogne. Des inspecteurs patentés furent mandatés pour évaluer le bien-fondé des plaintes et il fut constaté, au terme d'une solide vérification effectuée auprès de trois pêches à fascines disposées le long de l'Anse-de-Roche, que ces pièges étaient responsables

d'un trop grand nombre de captures... « accidentelles » de saumons, que leur rentabilité financière était loin d'être prouvée et que les gens qui s'adonnaient à cette activité n'y voyaient là qu'un stratagème pour prélever et commercer des espèces interdites¹⁰⁶.

L'enquête donna finalement raison aux détracteurs et fit ressortir, entre autres, que les permissionnaires mentaient comme des arracheurs de dents sur leur profil socio-économique et sur le nombre des prises pour éviter de rendre des comptes au fisc que les captures accidentelles de saumons étaient plus importantes que déclarées et aboutissaient bien souvent sur les étalages de certains commerçants peu scrupuleux, et que les fascines, tressées en deçà des normes établies, interceptaient toujours une bonne quantité de saumoneaux en descente, des saumons et des truites de mer adultes en migration. Pour contrer le problème, il fut donc convenu, en 1984, de bloquer l'octroi de nouveaux permis, d'éliminer progressivement les détenteurs de privilèges jusqu'à ce qu'ils s'éteignent avec le temps. La carte des emplacements fut ainsi retouchée avec le souci de réduire au minimum les interceptions des espèces interdites, et le calendrier de pêche fut resserré pour donner une chance à la fraie du saumon¹⁰⁷. Les dernières pêches à fascines disparurent du panorama saguenéen au tournant des années 1980-1990, au grand contentement de ceux-là même qui les avaient si vertement dénoncées et combattues.



Rivière Saguenay.

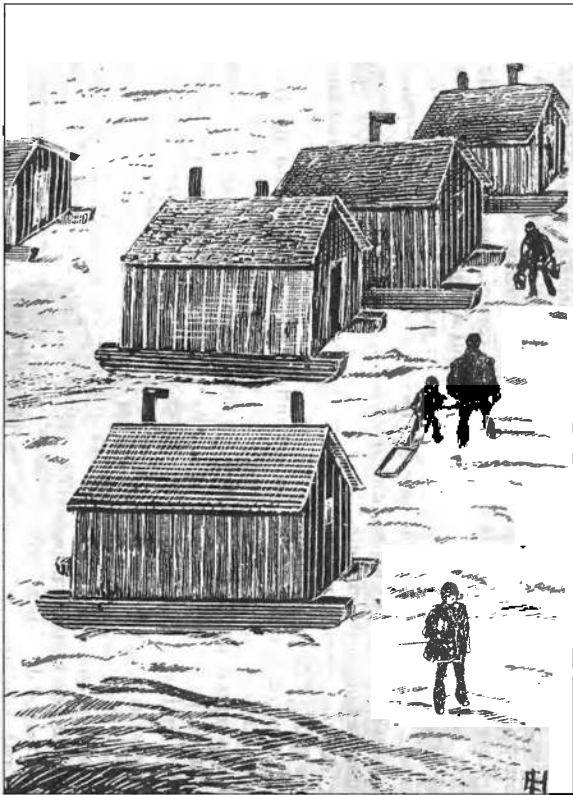


Village de pêche, Anse à Benjamin, La Baie, février 2000.

La pêche blanche, un phénomène socioculturel récent

Quelques généralités historiques sur la pêche d'hiver

La disparition récente des dernières pêches à fascines au Saguenay marque ainsi la fin d'une époque définitive-



Pêche blanche. Gravure publiée dans l'*Opinion Publique*, le 9 décembre 1880.

ment révolue, d'une époque qui avait peine à mourir, celle de l'utilisation des ressources halieutiques du fjord pour des fins de subsistance. La domestication des rives, l'urbanisation des aires d'occupation humaine, l'industrialisation et la pollution du milieu marin avaient provoqué le ressac de cette activité séculaire parce que la ressource était devenue à toutes fins utiles impropre à la consommation. La modification des mentalités que cet intervalle a provoquée, les abus de toutes sortes qui sont devenus de moins en moins acceptables pour une société davantage sensibilisée aux dangers de la surpêche, l'étiollement de la ressource, la dégradation de la qualité des prises et le développement des activités de loisir axé sur le plein air, le tourisme d'aventure et d'hiver auront eu raison des derniers dinosaures bipèdes qui s'y ébattaient.

Bien qu'elle ait été peu évoquée dans les livres d'histoire, l'activité de la « pêche blanche¹⁰⁸ » au « pays » du Saguenay remonte à fort loin dans le temps. On en retrouve l'évocation plus spécifiquement dans le journal de Neil McLaren, commis du poste de traite de Chicoutimi (de 1800 à 1804), qui accuse les Indiens du lac Kénogami d'avoir « passé le meilleur temps de la chasse à faire la pêche » pendant l'hiver 1802-1803, et de ne pas pouvoir honorer les dettes encourues envers lui l'automne précédent¹⁰⁹. Plus près de nous, l'ancêtre Jean-Baptiste Petit, grand pêcheur chicoutimien devant l'Éternel, ne passe pas un hiver, entre 1873 et 1900, sans monter au lac Clair et au lac Docteur (dont il possède les droits) pour pêcher sous la glace et pour vérifier si

les braconniers n'ont pas tendu de filets à la décharge¹¹⁰. En ces temps bénis, la glace n'est pas un obstacle et le poisson abonde : 300 truites à lui seul dans le lac Docteur, le 20 mars 1873, et encore 200 le lendemain¹¹¹; 135 truites pêchées en moins d'une journée, le 26 mars 1884¹¹²; « cinquante truites, dont une de une livre et quart, et huit truites qui pèsent en tout six livres », le 24 mars 1886 (même que cette année-là « la truite paraît beaucoup plus grosse que celle qu'on avait l'habitude de prendre¹¹³ »); et le 26 janvier 1889, il se vante d'avoir pris au lac Clair, « 103 livres de poissons qui s'ajoutent aux 53 autres livres de magnifiques truites qui sont déjà rendues à Chicoutimi¹¹⁴. » Avec de telles habitudes, faut-il s'étonner de se retrouver aujourd'hui avec des lacs exsangues de poissons?!

Et la pêche hivernale est loin d'être exclusive au Saguenay. Le long du fleuve Saint-Laurent, dans la région du lac Saint-Pierre, les habitants ont pris l'habitude, depuis des temps immémoriaux, de se réunir sur la glace pour pratiquer cette activité sociale fort joyeuse et en passe de devenir un phénomène de civilisation. Au milieu du XVIII^e siècle, la pratique est solidement établie; année après année, dès le Jour de l'An on note une grande effervescence sur les glaces du lac Saint-Pierre et plus particulièrement sur le Saint-Maurice, en face de Trois-Rivières, à Sainte-Anne-de-la-Pérade qui est semble-t-il la pêche d'hiver la plus attendue et la plus courue de toute la vallée du Saint-Laurent. L'historien Benjamin Sulte, une belle plume trempée dans l'encre du terroir, raconte que la manière de pêcher la « loche¹¹⁵ » sur la glace, a été enseignée aux colons français par les Algonquins qui avaient l'habitude de percer la glace par petits trous, à un mètre de distance les uns des autres et dans le sens du fil de l'eau. La méthode n'a guère changé au fil des siècles et reste sensiblement la même aujourd'hui :

« Une corde à laquelle sont suspendues de courtes lignes garnies d'hameçons est enfilée sous l'eau, de la première ouverture à la dernière, et ses deux bouts réunis par-dessus la glace forment une chaîne sans fin. Le poisson approche de la lumière du jour qui brille par ces sortes d'yeux ouverts, aperçoit les appâts, mord et se trouve pris. De deux heures en deux heures un homme ou un enfant relève la corde en la faisant glisser comme une courroie sur ses poulies; et à mesure que le poisson se présente au bout des lignes, on le décroche, on pose un autre appât pour une nouvelle victime¹¹⁶. »

La pêche à la lotte sur le lac Saint-Jean

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la pêche sous la glace (ou pêche blanche) en tant qu'activité sportive et activité de loisir pratiquée en groupes, puise ses origines dans le tournant de la Deuxième Guerre mondiale, alors que le Gouvernement avait entrepris d'accorder des permis de pêche commerciale à la lotte d'Amérique de l'Est¹¹⁷ à plusieurs

chefs de famille du Lac-Saint-Jean pour leur permettre de passer à travers l'hiver sans trop d'encombres. La pratique connut un succès immédiat, s'étendit, comme feu d'artifice le soir de la Saint-Jean, à la pêche en eau douce au poulamon, à l'éperlan et à la truite, et eut tôt fait de conquérir les usagers des lacs environnants (lacs Sec, Kénogami, Vert, Clair, Charles, Docteur, etc.).

En 1957, les plus mordus ont appris à monter des cabanes qu'ils disposent aux points chauds. L'Association de chasse et pêche Lac-Saint-Jean–Roberval parraine même un concours de pêche hivernale à l'éperlan sur le lac Sec; concours fort prisé qui eut lieu d'attirer des centaines de participants venus des quatre coins de la région avec cabanes, tentes, poêles et tout le nécessaire pour prendre part à ce carnaval d'un genre nouveau¹¹⁸. En 1960, 132 pêcheurs se sont inscrits au concours de pêche à la lotte organisé sur les glaces de la Petite Décharge du lac Saint-Jean. Pour accueillir tout ce beau monde, les organisateurs ont même pris soin de monter un village de 25 tentes sur le site¹¹⁹. L'année suivante, l'affaire a pris de telles proportions, que l'Association de pêcheurs a décidé d'offrir à ses membres une bâtisse chauffée installée sur le bout de l'île d'Alma¹²⁰.



Jacques Desbiens (Banque iconographique, ASSS-02, MS-2)

Certains rivalisent d'ingéniosité, d'imagination et de débrouillardise pour aménager une cabane de pêche hors du commun.

Même engouement dans le secteur de Roberval, où le second chapitre de l'Association a décidé d'aller de l'avant et d'offrir des services inégalés à cette colonie de pêcheurs sportifs qui ne cesse d'augmenter et qui adore se mesurer dans ces concours annuels de plus en plus courus. « Cette émigration de nos pêcheurs dans ce désert blanc, raconte le journaliste Jean-Claude Saint-Pierre le lendemain de la compétition des 21 et 22 janvier 1961, est un fait unique dans nos annales sportives régionales. Lors du dernier tournoi de pêche, nous avons eu l'occasion de voir ériger quelques cabanes pour quelques jours tout au plus, mais cette année on a fait mieux en y élisant domicile. Depuis la fin de décembre, ils sont nombreux les « mordus » de la pêche sous la glace qui habitent souvent jour et nuit les quelque trente petites habitations formant ce petit village rustique situé à environ deux milles du quai de Roberval¹²¹ ». L'histoire raconte que l'idée d'implanter un

village saisonnier de pêche blanche dans le secteur de Roberval est redevable à Marcel Chabot, l'un des directeurs de l'Association de chasse et pêche locale qui avait eu l'idée de faire transporter sur cette vaste surface glacée un poulailler désaffecté qu'il avait converti en spacieux chalet de pêche¹²².

En 1961, quelques inconditionnels de la première heure continuent de pêcher le poulamon, mais la ressource est devenue si rare que la plupart ont préféré se retourner vers la lotte; un poisson de fond peu attirant pour des pêcheurs gâtés par une nature si généreuse, un poisson hideux qui « pèse environ six livres et mesure 20 à 24 pouces », « qui ressemble à la morue [et] qui n'est comestible que l'hiver¹²³ ». Chacun a évidemment son secret pour expliquer ses réussites, mais les inconditionnels n'acceptent de tendre leurs lignes qu'à l'extérieur des cabanes. La technique la plus ancienne, la plus facile, consiste à faire un trou dans la glace, d'y laisser tomber une ligne appâtée et de l'attacher à une pièce de bois qu'on laisse à dormir au-dessus du trou recouvert d'un carton lui-même couvert de neige. L'emplacement de la ligne est ensuite marqué d'un piquet teinté de rouge. Une autre technique, plus récente et plus perfectionnée, nécessite la collaboration d'au moins deux pêcheurs. Entre deux trous distants d'environ 75 mètres, les pêcheurs tendent une ligne munie d'une cinquantaine d'hameçons appâtés¹²⁴.



BAnQ, Coll. SHS, P2-11881-2

Pêche sous la glace.

Certaines années, les rendements étonnent. De dix à douze prises représentent le fruit d'une belle soirée de pêche¹²⁵. L'embouchure de la rivière Ashuapmushuan reste le site le plus prisé du Piekouagami, la Mecque des pêcheurs de lotte. Le poisson y est abondant comme jamais au début des années 1960, et les sportifs ont la possibilité d'établir des records. Lors du concours de janvier 1961, M. Benoît Bolduc a remporté la palme de la plus grosse prise avec sa lotte de 17 livres, et M. Gilles Guertin a enlevé celui du plus grand nombre de captures en dix jours, soit 110 prises. Cette activité de plein air est désormais si prisée, que l'Association de chasse et de pêche de Roberval

a entrepris d'entretenir un chemin d'hiver sur le lac afin de permettre aux automobiles d'accéder aux cabanes¹²⁶.

Des observations effectuées par le Service de la faune du Québec au cours des hivers 1964 et 1965, nous permettent d'apprécier davantage l'évolution de la pratique au cours des deux dernières décades¹²⁷. Les permis émis par le Service de la protection stipulent alors l'emploi de lignes dormantes de cent hameçons pour des fins commerciales ou personnelles; bien que pour des fins sportives, les usagers emploient la ligne plombée et la ligne dite « à baguette plombée¹²⁸ ». En guise d'appât, on se sert généralement d'éperlans gelés, mais aussi de chair de catostome¹²⁹ qui a l'avantage d'être ferme à cause de sa peau, et de chair de brochet qui reste l'appât par excellence.

La pêche à la lotte se fait pratiquement et plus spécifiquement tout le tour du lac Saint-Jean, sauf dans les secteurs de Dolbeau et de Saint-Méthode, et de façon beaucoup plus modeste sur les glaces des lacs à Jim¹³⁰ et aux Rats¹³¹. À Alma, Desbiens et Roberval, c'est la pêche sportive et les concours qui motivent les usagers; bien que dans le secteur de la rivière Ashuapmushuan, il se fait un grand commerce de lottes. À Saint-Gédéon, la pêche sportive est également fort populaire, mais il s'y fait aussi une pêche commerciale assez intense. Des vendeurs itinérants – des *peddlers* – visitent même les rangs pour offrir en porte à porte leurs produits tirés du lac Saint-Jean, alors que d'autres vendent leurs captures en vrac au maire de Roberval, F.-X. Bouchard, qui a pris l'habitude de nourrir les visons de son entreprise d'élevage avec cette chair peu dispendieuse¹³². L'histoire locale retient notamment le fait d'armes de ce pêcheur qui captura, en 1964, 5000 livres (2,3 tonnes métriques) de lotte dans son hiver et des 300 \$ de revenus qu'il en retira. En 1965, le lac accueillait 15 cabanes à Roberval, 3 à Saint-Gédéon, 2 à Desbiens, et une sur la Petite Péribonka. Durement critiqués par les écologistes, les concours de pêche à la lotte disparaissent enfin et fort heureusement des mœurs jeannoises, en 1968¹³³.

Jusqu'au début des années 1980, l'accessibilité à la ressource était donc relativement facile et les permis de pêche spécifiques à la lotte du lac Saint-Jean s'obtenaient sans contrainte. Suffisait de demander pour se conformer à la loi et le pêcheur n'avait plus à être inquiet jusqu'à la fin de l'hiver.

Au fil des ans, l'activité devient encore plus populaire. Le nombre de permis passa ainsi de 129 en 1985, à 337 en 1992-1993. Pour limiter les abus, dont la pratique tarée relevait désormais de la coutume, et pour freiner la croissance des prises, le gouvernement fut appelé à opérer, en 1992, un meilleur contrôle qui passa obligatoirement par un resserrement de la réglementation, par l'interdiction de la commercialisation de l'espèce, par une limite des prises sportives et par une normalisation des engins de pêche. Le nombre d'adeptes périclita par la suite et, en 1994-1995,

seulement 166 permis furent accordés¹³⁴. Les principales raisons invoquées sont le resserrement de la réglementation en 1994¹³⁵, la raréfaction de la ressource, la diminution de la taille des prises et, plus particulièrement, la popularité subite et sans cesse croissante de la pêche blanche sur le Saguenay. En effet, les échos de pêches abondantes et sans permis nécessaire sur le fjord drainèrent une part importante des adeptes la pratiquant à l'intérieur des terres depuis près d'un demi-siècle.

La pêche blanche dans le bassin-réservoir Kénogami

Mais au-delà du fjord et autour de ses affluents et tributaires, le lac Saint-Jean n'est pas le seul lieu de rencontre des pêcheurs d'hiver sportifs et la lotte n'est pas le seul poisson convoité. Depuis le début des années 1940, de janvier à mars et au fil des ans, les pêcheurs ont également pris l'habitude de se rassembler sur les glaces des lacs Kénogami, Kénogamichiche, Vert, des Commissaires, Ouatichouan, Bouchette, Labonté, Tchitogama, Onatchiway, Labrecque, à la Croix, des Coudes et Otis; enfin là où le poisson abonde et où il se prend, selon des méthodes particulièrement bien réglementées, force éperlans arc-en-ciel, et un peu de truites mouchetées, de dorés jaunes, de grands brochets et de perchaudes¹³⁶.

Sur le lac Kénogami, la Mecque de la pêche à l'éperlan au Saguenay-Lac-Saint-Jean au cours des années soixante, on compte bon an mal an entre 200 et 300 cabanes de pêche sur la glace. Le lac Kénogamichiche accueille pour sa part 15 cabanes en 1965 et le lac Vert une trentaine la même année. Dans ces trois lacs qui forment un secteur particulièrement surveillé, les lignes des pêcheurs visent à capturer l'éperlan, mais aussi la truite mouchetée dans une proportion d'environ 200 éperlans pour une truite au lac Kénogami, 150 éperlans pour une au lac Kénogamichiche et de 100 éperlans pour une au lac Vert¹³⁷. Mais sur le plus important de ces plans d'eau, point de villages peuplés comme il s'en trouvera à Roberval, à la Baie des Ha! Ha! ou ailleurs sur le fjord. Les cabanes s'éparpillent à de multiples endroits, mais les sites les plus prisés sont plus particulièrement localisés sur la rive nord du lac Kénogami (notamment à la baie Cascouia, à la « Grosse Roche », à la « Cabane du Bôme », au Pikauba et au ruisseau à Pascal Vaillancourt), à la tête du lac Vert et à Hébertville, sur le lac Hébert, à la ligne des cantons Méty et Labarre¹³⁸.

Au lac Kénogami, en raison de la baisse graduelle et assez importante du niveau d'eau au cours de l'hiver, les pratiques diffèrent. Prenons le temps de nous rappeler que ce « lac » est devenu un réservoir depuis le dernier rehaussement, en 1924¹³⁹, et que le potentiel hydrique est utilisé avec l'unique souci de produire de l'électricité à partir des centrales établies le long des deux exutoires, la rivière aux Sables et la rivière Chicoutimi. Pour suivre le

retrait de l'eau, les plus ingénieux ont construit leurs cabanes sur des patins afin de se mouvoir sans trop de difficulté, au gré de leurs besoins. La pêche se fait surtout le soir, à la lanterne, partant d'un trou pratiqué dans la glace. Au milieu des années 1960 raconte un chroniqueur anonyme du *Progrès-Dimanche*, les prises moyennes d'éperlans varient « de quatre à six pouces » (10 à 15 cm), « mais il arrive souvent de tirer de l'eau des éperlans de 12 ou 13 pouces (30 à 33 cm) pesant environ une livre (sic¹⁴⁰) ». Cette activité, sur le lac Kénogami, est toujours en vigueur bien qu'elle ait perdu de nombreux adeptes qui se sont laissés séduire par le fjord et les avantages inégalés qu'il offre.

Le Saguenay s'initie à la pêche blanche

Alors que sur le lac Saint-Jean la pêche à la lotte commence à s'essouffler au début des années quatre-vingt et qu'elle périclité à compter des années quatre-vingt-dix, sur le fjord, les habitudes de pêche sont tout autre. Au cours de l'hiver 1979-1980, le Saguenay fait effectivement figure de parent pauvre à ce chapitre et n'accueille encore que quelques adeptes qui, depuis la fin des années soixante, ont pris l'habitude de monter leurs cabanes tout près du quai de Bagotville¹⁴¹. Bien sûr, on y prend bien quelques buccins, quelques morues, quelques sébastes, beaucoup d'éperlans et parfois même un requin qui fait grand éclat dans les journaux¹⁴², mais les poissons du fjord du Saguenay dans ces premiers temps jouissent d'une sorte d'immunité que lui confère, à tort ou à raison, la mauvaise réputation des eaux polluées par la « peste mercurielle » qui tient toujours les amateurs à distance¹⁴³.

Au cours de l'hiver 1982-1983, suite à la crise économique qui secoue le Canada dans son ensemble depuis plusieurs mois et aux congédiements massifs qu'elle occasionne dans le secteur de l'industrie forestière¹⁴⁴, les chômeurs de La Baie ont décidé de mettre à profit ces vacances forcées pour s'adonner à des loisirs nouveaux et d'attendre tout bonnement la reprise en taquinant le poisson sur la glace avec des amis. À la faveur de cette percée qu'on peut qualifier d'historique, les gens découvrent subitement le plaisir de ce passe-temps nouveau auquel s'ajoute celui de la découverte d'un écosystème d'une richesse insoupçonnée. Le phénomène social sera sans précédent, son ampleur unique dans les annales du Québec voire même du continent tout entier. Jamais, de mémoire d'homme – et de femme s'entend! – aura-t-on vu une activité sportive s'inscrire aussi rapidement dans les mœurs d'une région.

Au Saguenay, parce que les eaux sont soumises aux marées et que la pêche aux poissons de fond qu'on y pratique est considérée comme une opération « commerciale » même s'il s'agit en réalité d'une pêche sportive, l'activité tombe d'abord sous la juridiction du ministère de l'Industrie et du Commerce qui garde un œil inquisiteur sur les usagers. La présence simultanée d'espèces marines

et dulcicoles permet cependant aux deux paliers de gouvernement d'avoir leur mot à dire sur l'exploitation de la ressource : les espèces marines relèvent de la vision commerciale du ministère fédéral des Pêches et Océans, alors que les espèces d'eau douce, catadromes et anadromes, relèvent de la vision récréotouristique du ministère provincial de l'Environnement et de la Faune¹⁴⁵. Mais compte tenu de l'évolution fulgurante de cette activité sportive et de la pression sans précédent que cette vague crée à l'intérieur d'un si vaste écosystème, compte tenu aussi de la création simultanée du Parc marin et des efforts menés par différentes instances pour protéger les espèces menacées qui évoluent dans le fjord, on comprendra que les rapports entre les différentes instances gouvernementales fluctuent au gré des préoccupations et des responsabilités nouvelles qui apparaissent¹⁴⁶.

L'An I de la pêche blanche : un fjord qu'on se plaît à découvrir

Au cours de l'hiver 1986-1987, la fièvre de la pêche blanche a conquis le Saguenay d'un bout à l'autre, et on trouve cette année-là des cabanes sur toute la surface gelée du fjord, de l'Anse-Saint-Jean jusqu'au pied du cap de la croix de Sainte-Anne. À La Baie, site par excellence qui jouit d'une popularité sans précédent en Amérique du Nord, le fait impressionne résidents autant que touristes venus observer l'épiphénomène : bien que l'organisation et l'accueil restent déficients, l'unique village compte plus de 500 cabanes propres et personnalisées reliées par un réseau de ruelles bien entretenues et une passerelle qui permet aux véhicules d'embarquer sur la glace sans craindre les effets de la marée¹⁴⁷. La gérance de la pêche blanche sur les glaces de La Baie est confiée à Action Baieriveraine inc., une association de pêcheurs qui s'est donné comme mandat de développer une stratégie de développement et de coordonner l'activité dans le périmètre de la baie des Ha! Ha!

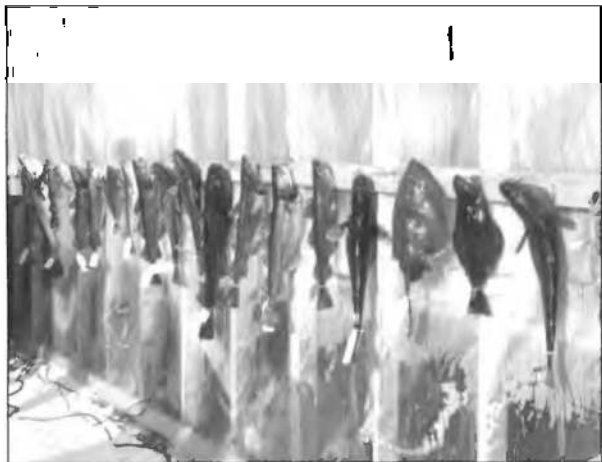
Au cours de l'hiver 1986-1987, il s'est pêché dans les eaux de la baie des Ha! Ha!, « approximativement 46 500 sébastes, 1820 morues, 1395 douzaines d'éperlans, 744 flétans du Groenland, 1116 plies, 93 aigleflins et 930 lycodes ». Ces chiffres fournis par Stéphane Potvin, raconte alors le chroniqueur chasse et pêche, Roger Blackburn, « sont approximatifs, mais très près de la réalité¹⁴⁸ ».

Dans le secteur de Chicoutimi qui ne veut définitivement pas être en reste avec ses voisines, les pêcheurs tentent de trouver un site convenable et tâtent la glace à Valin et à Chicoutimi, devant le Club de Yacht, entre les approches des ponts de Sainte-Anne et Dubuc, et au pied du cap Saint-Joseph. Dans ce secteur particulièrement urbanisé de la rivière, c'est la truite de mer qui est convoitée¹⁴⁹.

À Saint-Fulgence, deuxième site en importance après La Baie, adeptes et promoteurs tentent également de

prendre le contrôle de l'événement – qui a pris forme au cours de l'hiver 1985-1986 – et travaillent d'arrache-pied pour que le milieu puisse tirer sa part des retombées économiques qui font saliver bien des marchands. Comme à La Baie, c'est la frénésie, et les mordus qui font florès en aval de la flèche littorale ont accepté de se regrouper au sein d'un comité provisoire mis sur pied par la Frairie Viking. Mais là aussi, tout est à faire, car les mauvaises habitudes prennent racines plus facilement que les bonnes : il faut d'abord habituer les gens à plus de discipline et les inviter à payer le coût de la cotisation établi à 5 \$; il faut ensuite leur faire connaître la loi en cours et les règlements établis, assurer le respect de l'environnement et des règles de circulation de véhicules motorisés sur la glace (ce qui est loin d'être une tâche facile). Pour cette deuxième année consécutive de pêche, le ministère des Transports et la Municipalité ont uni leurs efforts pour faciliter la circulation et le stationnement le long de la route régionale 172. On s'en doute, le poisson abonde dans ce secteur privilégié et les prises exceptionnelles ne se comptent plus : lors d'une marée favorable, il n'est pas rare à un seul pêcheur de capturer jusqu'à 500 poissons (surtout de l'éperlan, mais aussi de la truite de mer).

À la hauteur de Pointe-aux-Pins et du cap Jaseux, là où l'eau est plus profonde, les lignes taquent plus particulièrement le flétan, l'anguille de roche (lycode de Laval), la loche (l'ogac), la plie et la crevette¹⁵⁰. Parfois, un requin solitaire est capturé par inadvertance, mais le fait est si rare, si inopportun, qu'il pend à la une des journaux régionaux à chaque fois qu'un malheureux se laisse prendre¹⁵¹. À Sainte-Rose-du-Nord jusqu'à L'Anse-Saint-Jean, c'est la crevette, le crabe, la morue, le sébaste et le flétan qui sont convoités. Mais ces eaux, bien que généreuses en poissons de fond et en crustacés, sont aussi les plus infectées par le mercure. Et comme les pêcheurs connaissent encore très mal leur environnement marin, la prudence la plus salutaire est de mise. La peur de consommer du poisson contaminé sert encore d'agent de contrôle sur le flot de pêcheurs, mais cette période de grâce est sur le point de prendre fin¹⁵².



Jacques Desbiens (Banque iconographique, A555-02, MS-93)

Morues, turbots, raies épineuses, résultat du festival de pêche de Sainte-Rose-du-Nord, février 1989.

Pêche blanche sur la baie des Ha! Ha! Saison 1987-1988¹⁵³

| Espèce | Captures totales (Grande-Baie) | Captures totales (Bagotville) | Total |
|---|--------------------------------|-------------------------------|--------|
| Morue franche ¹⁵⁴ | 742 | 957 | 1699 |
| Flétan du Groenland (turbot) ¹⁵⁵ | 44 | 137 | 181 |
| Éperlan | 38664 | 73260 | 111924 |
| Sébaste atlantique | 5732 | 5542 | 11274 |
| Plie | 60 | 37 | 97 |
| Anguille de roche | 14 | 7 | 21 |
| Autres | 94 | 119 | 213 |
| Total | 45350 | 80059 | 125409 |
| Nombre de cabanes | 441 | 286 | 727 |

L'An II de la pêche blanche : La Baie, capitale mondiale de la pêche blanche¹⁵⁶

À l'automne 1987, la pêche blanche à La Baie entre dans un tournant de son histoire avec la fondation de deux associations qui s'ajoutent à Action baieriveraine pour gérer l'événement. L'activité a pris des proportions telles qu'il faut désormais gérer en fonction des nombreux îlots de pêcheurs qui se partagent jalousement les glaces du plan d'eau : L'Association des pêcheurs de L'Anse représente dorénavant les pêcheurs installés dans L'Anse-à-Benjamin, alors que l'Association des pêcheurs des Battures incarne ceux du secteur Grande-Baie¹⁵⁷. Pour contrer les abus et réduire les risques d'accident, la réglementation municipale est resserrée davantage et tous s'entendent pour faire respecter les protocoles nouvellement établis : pour avoir droit à une cabane sur la glace, les pêcheurs doivent désormais faire partie d'une association et s'engager à nettoyer leur site à la fin de la saison; les feux à ciel ouvert, les festivals, les activités de commerce et les tournois de toutes sortes sont désormais interdits; la construction de cabanes est également réglementée et les trous de pêche ne peuvent plus excéder huit pouces de diamètre, sauf pour la pêche à la crevette toujours tolérée malgré l'interdit de commercialisation et qui, dans ce cas, doivent être balisés¹⁵⁸.

L'hiver 1987-1988 (l'An II de la pêche blanche), un record d'affluence dans la courte histoire de la pêche blanche au Saguenay, profite grandement, il est vrai, de l'effondrement de la pêche aux poissons des chenaux entre Batiscan et Sainte-Anne-de-la-Pérade et le Saint-Maurice dont les sites sont désertés; en raison d'un malheureux redoux qui

a retardé l'installation des cabanes, de l'effondrement d'un pont du chemin de fer du CPR qui a nui à la montaison de la fraie dans la rivière et de la pollution des eaux du fleuve par les papetières de la région de Québec qui jettent leurs déchets toxiques entre l'Île d'Orléans et l'Île-aux-Coudres, là où les poulamons passent l'été¹⁵⁹. L'essor au Saguenay est donc fulgurant et tire avantage, par voie d'entraînement, de la publicité produite à l'extérieur de la région par les nombreux chroniqueurs de chasse et pêche qui s'étonnent du phénomène social et vantent à l'unisson dans leurs carnards les riches attributs de la pêche hivernale sur le fjord, la nature exceptionnelle des lieux, le pittoresque des villages, les facilités d'accès aux nombreux sites, la gentillesse de la population et les vues panoramiques d'une saisissante beauté¹⁶⁰. Jamais le Saguenay n'aura eu si bonne presse...

Ainsi, au fil des ans, les différents sites de pêche éparpillés le long du Saguenay ont appris à se définir une sorte de vocation et à adapter leur mode de fonctionnement par rapport au milieu qui les accueille et aux espèces qui se laissent plus particulièrement prendre en ses eaux. Malgré des carences organisationnelles importantes, l'impact économique est énorme : à La Baie seulement, on comptabilise 60 000 jours-pêcheurs sur la glace l'année précédente, dont plus de 4 880 jours-pêcheurs sont attribués aux personnes étrangères au territoire baieriverain; un impact économique appréciable de 1 176 000 \$. L'omniprésence dérangeante des véhicules tout-terrain fait cependant toujours problème, les services sanitaires sont atrocement déficients et le bruit généré par le va-et-vient crée des inconvénients majeurs¹⁶¹.

Et les problèmes dus à cet essor fulgurant ne sont pas uniques à La Baie. À Saint-Fulgence, le nombre de cabanes est passé en moins de cinq ans, d'une dizaine d'unités à environ 600 (un observateur particulièrement enthousiaste parle même de 800¹⁶²). C'est énorme et trop rapide pour que la municipalité et les adeptes, regroupés autour d'un comité depuis octobre 1987, l'Association des pêcheurs de Saint-Fulgence, présidée par Paul Tessier, aient eu le temps de s'adapter à l'assaut des pêcheurs tous azimuts.

L'An III de la pêche blanche : la consolidation

Dès l'hiver 1988-1989 (un autre record d'assistance cette année-là¹⁶³), ce qu'il convient d'appeler l'An III de la pêche blanche au Saguenay dans le langage du milieu, les usagers peuvent emprunter une descente pour avoir accès aux sites reliés entre eux par une douzaine de rues particulièrement bien entretenues¹⁶⁴. Dans ce secteur du fjord, les cabanes portent maintenant des numéros d'immeuble, une cabine téléphonique permet un contact rapide avec l'extérieur, et l'électricité est disponible dans le centre d'accueil, au restaurant de fortune et à la boutique d'accessoires. Les organisateurs ont également pensé aux visiteurs



Morue de 45 lbs prise à Sainte-Rose-du-Nord, en 1989.

et à la manière d'en contrôler le flux : en plus de la modernisation des structures d'accueil, une pourvoirie offre vingt-cinq cabanes en location et un service de transport en commun, baptisé le « petit train du nord », permet de discipliner le déplacement des pêcheurs et des visiteurs à travers les sites. Des règlements plus stricts contraignent aussi les déplacements en véhicules tout-terrain, le bruit inutile et excessif

est combattu, des toilettes publiques sont disponibles et le nombre de lignes par pêcheur est limité¹⁶⁵.

Dans les autres villages de pêche blanche égrenés le long du fjord, en aval du cap au Leste, les organisateurs sont en mesure d'exercer un meilleur contrôle en raison de leur éloignement des centres urbains du Haut-Saguenay. À Sainte-Rose-du-Nord, l'activité est confiée à l'Association des pêcheurs de Sainte-Rose et à son président, Pierre Quenneville. Ici, il se prend encore un peu de flétans, beaucoup de sébastes à proximité de la rive, et la morue, grosse et généreuse dit-on avec un brin de fierté, pèse parfois 35 livres, ce qui mérite à ce site le titre envié de « la Mecque de la morue au Saguenay¹⁶⁶ ». En janvier 1991, deux pêcheurs de Valleyfield ont même eu la chance de capturer une morue de 47 livres et se félicitent d'avoir pu prendre 15 morues et 8 sébastes dans leur journée¹⁶⁷. Sur les sites de l'Anse-Saint-Jean et de Rivière-Éternité, véritables paradis de villégiature hivernale, les organisateurs ont mis une quarantaine de cabanes à la disposition des touristes et misent plutôt sur la diversité des espèces capturées, le bon ordre et la tranquillité¹⁶⁸.



Cabane en forme de sébaste, La Baie, février 1986.

Dénombrément des cabanes à pêche au Saguenay–Lac-Saint-Jean hiver 1988-1989¹⁶⁹

| Fjord | |
|-----------------------------|-----|
| Secteur Saint-Fulgence | 436 |
| Secteur Port-Alfred | 423 |
| Secteur Bagotville | 342 |
| Secteur Anse-Saint-Jean | 70 |
| Secteur Sainte-Rose-du-Nord | 70 |
| Secteur Rivière-Éternité | 22 |
| Secteur Petit-Saguenay | 12 |
| Ailleurs sur le Saguenay | 35 |

| Partie lacustre | |
|--------------------------|------|
| Réservoir Kénogami | 271 |
| Lac Vert | 44 |
| Réservoir lac Saint-Jean | 31 |
| Réservoir Lamothe | 21 |
| Alma | 2 |
| | |
| Total | 1779 |

Sur la rive nord du Saguenay, au réservoir Lamothe qui puise son eau de la rivière Shipshaw et qui sert de réservoir aux centrales hydroélectriques de la compagnie Abitibi-Price (Jim-Gray, Adam-Cunningham, Chute-aux-Galets), c'est plus particulièrement le brochet qui est à l'honneur. Les premiers amateurs de pêche blanche apparaissent dans ce secteur en décembre 1988, alors que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, qui a totale juridiction dans ce cas, a décidé de donner une chance à ce sport nouvelle vague, en l'encadrant rigoureusement pour éviter de briser l'équilibre écologique fragile de ce plan d'eau artificiel et pour le soustraire à l'anarchie prévalant sur le Saguenay depuis le début des années quatre-vingts. Du 20 décembre 1988 au 31 mars 1989 donc, saison laboratoire, les amateurs de pêche ont la possibilité de prendre du brochet (qui ne mordra pas beaucoup cette année-là), de la lotte et du corégone, mais sont tenus de rejeter les touladis qui ont le malheur de mordre à l'hameçon¹⁷⁰.

Cette activité sportive nouvelle est permise en vertu d'une politique tout à fait récente du MLCP, section régionale, qui reconnaît maintenant officiellement l'importance du rôle récréotouristique de la pêche d'hiver au Sague-

nay–Lac-Saint-Jean et qui a décidé de collaborer avec la municipalité de Saint-David-de-Falardeau pour en établir les bases. L'application de ce projet pilote est due à une équipe de mordus de Saint-David-de-Falardeau dirigée par MM. Camille Lavoie et Paul-Armand Tremblay, respectivement président et vice-président du groupement. La règle établie pour cette année laboratoire, oblige l'obtention d'un permis pour chaque pêcheur qui doit se limiter à un maximum de cinq lignes munies d'au plus trois hameçons chacune, et limite la possession et la capture du brochet à dix par jour¹⁷¹.

Les équipements utilisés ne diffèrent guère de ce qu'on retrouve ailleurs sur le fjord et la manière de faire, bien que mieux encadrée et située en pleine forêt, à 25 kilomètres de Falardeau, reste sensiblement la même : les inconditionnels se sont installés dans des cabanes (21 au cours de l'hiver 1988-1989) chauffées et munies de commodités essentielles; les autres pêchent simplement au grand air, à partir d'une série de trous percés sur la surface glacée d'où ils font pendre leur ligne maintenue à une « brimbale ». « Quand on arrive sur le site du lac Lamothe, raconte Roger Blackburn, chroniqueur chasse et pêche attaché à l'hebdo dominical régional *Progrès-Dimanche*, c'est un mariage avec la nature que l'on célèbre. La blancheur du paysage est impressionnante. La vingtaine de cabanes à pêche éparpillées sur les glaces est à l'image d'une station balnéaire vouée aux activités de la pêche [d'hiver]¹⁷². »

Au nord du lac Saint-Jean, les sportifs ont également pris l'habitude de se retrouver sur la rivière Péribonka, à l'Ascension (1800 habitants), où ils donnent un souffle nouveau à l'hiver. À cet endroit, la pratique, elle aussi toute récente, est due à M. Lucien Fortin, candidat à la mairie lors de l'élection de l'automne 1989, qui avait promis dans son programme électoral de développer un site de pêche blanche dans les limites de la localité – plus précisément sur le réservoir de la rivière Péribonka qui alimente en eau les centrales hydroélectriques de Chute-à-la-Savane et de Chute-du-Diable, toutes deux propriétés de l'Alcan¹⁷³. Sitôt élu, le maire s'est ainsi employé à remplir sa promesse et, le 24 décembre 1989, deux pêcheurs (MM. Gérard Gauthier et René Desbiens) installaient leurs cabanes, marquant ainsi le début d'une coutume nouvelle vouée à d'intéressantes retombées. Deux semaines plus tard, le site de pêche blanche de l'Ascension en comptait 70¹⁷⁴. L'affaire était lancée! Le petit bourg hivernal, appelé dès lors la « Bonkas », s'étale depuis, en une sorte de cercle ceinturé par une route à sens unique, où les brimbales courtisent plus particulièrement le brochet, la lotte et le corégone¹⁷⁵. (À suivre dans le prochain numéro.)

Références

- ¹⁶⁹ Normand Perron, « Pêche et environnement dans la seconde moitié du XIX^e siècle », in *Saguenayensia*, vol. 29, no 4, octobre-décembre 1987, pp. 19-26.
- ¹⁷⁰ Russel Bouchard, *La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des*

- fondateurs (1888-1891)*, tome III, 2000, pp. 296-297, 305, 313.
- ¹⁷¹ Damase Potvin, *La Baie des Hahas*, Chambre de commerce de la Baie des Hahas, 1957, pp. 107-109.
- ¹⁷² « Misère au Saguenay », in *Le Canadien*, 14 juin 1867. Cette observation historique est une première.
- ¹⁷³ *Le Progrès du Saguenay*, 14 novembre 1902.

- 108 L'expédition de 1961, dirigée par Vianney Legendre, marque la découverte des poissons de fond. Cf. Vianney Legendre, « Saguenay-fjord, expédition de pêche en profondeur, 21-26 août 1961, par la Station piscicole des Laurentides, en collaboration avec le camp des Jeunes Explorateurs et la Station piscicole de Tadoussac ». Gérard Drainville, « Le fjord du Saguenay... », *op. cit.*, 1976.
- 109 Russel Bouchard, *Journal de Neil McLaren, op. cit.*, p. 50.
- 110 *Le Saguenay industriel (1929)*, La Chambre de commerce de Chicoutimi, Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, 1929, p. 17.
- 111 Pierre Biays, *Les marges de l'oekoumène dans l'est du Canada*, Travaux et documents du centre d'études nordiques, Québec, PUL, 1964, pp. 528-531.
- 112 Esdras Minville, *Notre milieu*, École des Hautes Études commerciales, Fides, Montréal, 1942, pp. 188-203.
- 113 Marcel Daneau, *Situation économique de la pêche côtière du Québec*, Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec / Division des Pêcheries, 1964, p. 16.
- 114 Cette conclusion coïncide d'ailleurs avec le rapport Argus déposé en 1992 auprès du Service canadien des parcs, Région de Québec. Voir également : Alain Bernard, *Pour une interprétation des composantes culturelles au parc marin du Saguenay*, 1992, pp. 103-105.
- 115 « Si le gouvernement ne se décide pas, une seule issue pour Fernand Durand, le braconnage », in *Le Progrès-Dimanche*, 29 janvier 1978, p. 28.
- 116 Nora Dawson, *La vie traditionnelle à Saint-Pierre (Île d'Orléans)*, 1968, p. 149.
- 117 Paul-Louis Martin, *Rivière-du-Loup et son portage*, 1977, pp. 40-43, 59-60. Voir également Provencher et Blanchet, *op. cit.*, 1980, p. 177.
- 118 Pour mieux connaître les différentes techniques de fabrication de fascines, se référer à Roger Martin, *L'anguille*, Leméac, 1980.
- 119 Rousseau, Béthume, Morisset, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Montréal, 1977, folios 703-704.
- 120 Au Saguenay, dans la baie des Hal Hal, des pêcheurs en utilisaient des branches d'épinettes qu'on entrecroisait.
- 121 Roger Martin, *op. cit.*, pp. 43-45.
- 122 Julien Gagnon, « Anse Saint-Jean. M. Francis Lavoie, gardien de phare, parle de la bonne pêche à l'éperlan », in *Le Soleil*, 30 octobre 1967.
- 123 Russel Bouchard, *L'Anse-Saint-Jean : Au coeur du fjord, un royaume à découvrir*, 1998, p. 51.
- 124 Dans le cadre scientifique de la présente étude, une enquête orale a été effectuée par l'historien Éric Tremblay auprès des derniers pêcheurs à fascines du Saguenay. Les résultats d'une analyse attentive de ces données complémentaires, pourront faire l'objet d'un programme de recherche particulier.
- 125 Damase Potvin, « Souvenirs d'adolescence », in *L'Accueil*, vol. II, no 2, janvier 1959.
- 126 Alain Lapointe, « Vérification des captures de trois pêches en fascines de la rivière Saguenay, été 1983 », février 1983.
- 127 *Ibid.*
- 128 Jean-Paul Lussiaà-Berdou, « Recommandations concernant des modifications à la réglementation et au plan des pêches à fascines du district No 5 (Chicoutimi-Sept-Iles) : un premier pas », avril 1984.
- 129 Le terme « pêche blanche » est d'usage récent. Avant 1985, les gens parlent plutôt de « pêche sous la glace », de « pêcheurs de janvier », de « pêche d'hiver », de « pêche hivernale », de « pêche sportive hivernale ». Bien qu'il soit difficile d'attribuer la paternité du terme à un quelconque quidam visité par les Muses au cours d'une partie de pêche sur le fjord, on le voit apparaître et se généraliser dans les journaux au milieu des années 1980 : ainsi, dans une chronique publiée le 24 décembre 1985 dans *Le Quotidien*, le journaliste Yvon Bernier proclame que « La fièvre de la pêche blanche gagne rapidement St-Fulgence ».
- 130 Russel Bouchard, *Journal de Neil McLaren, op. cit.*, pp. 198-199.
- 131 Russel Bouchard, *La vie quotidienne à Chicoutimi...», op. cit.*, tome II, pp. 305-306.
- 132 *Ibid.*, tome I, p. 16.
- 133 *Ibid.*, tome II, p. 148.
- 134 *Ibid.*, tome II, p. 316.
- 135 *Ibid.*, tome III, p. 169.
- 136 Aussi appelée « petit poisson des chenaux » ou « petite morue ». Il s'agit, en fait, du poulamon atlantique, *Microgadus tomcod*.
- 137 Benjamin Sulte, « Le petit poisson », in *Mélanges historiques*, 20, 1933, pp. 87. Cité également dans Provencher, *C'était l'hiver*, pp. 222-223.
- 138 Populairement dénommée « loche » par les Jeannois, la lotte du lac Saint-Jean, *Lota lota*, (à ne pas confondre avec le « petit poisson des chenaux ») est un prédateur vorace qui se nourrit la nuit d'oeufs, de petits crustacés, d'insectes aquatiques immatures, de mollusques et, rendu à l'âge adulte, de poissons. Elle est un des rares poissons canadiens d'eau douce à frayer au milieu de l'hiver, de janvier à mars, d'où l'intérêt qu'elle offre à la pêche blanche. Cf., Bergeron et Brousseau, *Guide des poissons d'eau douce du Québec*, 1981, p. 121.
- 139 « Le concours de pêche sous la glace du lac Sec est réussi », in *Le Soleil au Saguenay*, 27 février 1957.
- 140 « La pêche sous la tempête ne fait pas peur aux pêcheurs sur la Petite Décharge », in *Le Soleil au Saguenay*, 10 février 1960.
- 141 Benoit Harvey, « Les pêcheurs de janvier rêvent déjà, la nuit, de loches longues comme ça au bout de leur ligne », in *Le Soleil au Saguenay*, 4 janvier 1961.
- 142 J.-C. Saint-Pierre, « Le Lac-St-Jean a un village de plus : celui des pêcheurs à la lotte, élevé dans le « désert blanc » », in *Le Soleil*, 24 janvier 1961.
- 143 *Ibid.*
- 144 *Ibid.*
- 145 « Au Lac-Saint-Jean la pêche à la loche fait des conquêtes », in *Le Soleil au Saguenay*, 12 janvier 1966.
- 146 J.C. Saint-Pierre, « Le Lac-St-Jean a un village de plus... », *op. cit. Ibid.*
- 147 Léon Tremblay, « Observations sur la pêche d'hiver au Lac-St-Jean », 27 janvier 1965.
- 148 La ligne « à baguette plombée » est faite d'une corde, d'un fil de fer ou d'une broche attachée à une petite pièce de bois, normalement une branche d'aulne, d'une longueur de un mètre à deux mètres cinquante, baguette que l'on a pris soin de plomber aux extrémités et qu'on a muni de quelques hameçons (de 3 à 5) attachés chacun à un avançon fait d'un fil solide de morue. Quelques pêcheurs utilisent également de vieux tuyaux de fer qu'ils n'ont pas besoin de lester. Cf., Léon Tremblay, *op. cit.*
- 149 Il s'agit soit du meunier rouge, *Catostomus catostomus*, soit du meunier noir, *Catostomus commersoni*.
- 150 Dans le secteur de la municipalité de Saint-Thomas-Didyme. Le lac aux Rats est une expansion de la rivière aux Rats, et est situé au nord de la municipalité de Dolbeau-Mistassini.
- 151 Témoignage de Jean-Claude Saint-Pierre à Russel Bouchard, 11 novembre 2000.
- 152 Témoignage de Jean-Claude Saint-Pierre, *op. cit.*
- 153 Valentine et Girard, *Bilan de l'exploitation de la lotte au lac Saint-Jean en 1994-1995*, 1996.
- 154 À partir de la saison 1994-1995, le permis de pêche donne droit au pêcheur d'utiliser, au plus, deux lignes dormantes pouvant compter 50 hameçons chacune (maximum de 100 au total des deux) et distantes d'au plus un mètre l'une de l'autre. La ligne doit reposer au fond de l'eau de façon continue et une étiquette numérotée assortie au permis doit être fixée sur la borne de repère de la ligne dormante. Lire Roger Blackburn, « Lotte : de nouvelles règles s'appliquent », in *Progrès-Dimanche*, 24 décembre 1995, p. A30.
- 155 À ce sujet, voir Jean Lafrance, « Inventaire de la pêche d'hiver, saison 1984-1985, région Saguenay-Lac-Saint-Jean », octobre 1985.
- 156 Léon Tremblay, *op. cit.*
- 157 « Nouvel attrait touristique pour la région, la pêche à l'éperlan sur le lac Kénogami », in *Progrès-Dimanche*, 20 décembre 1964, p. 13.
- 158 Pour en savoir plus sur l'histoire du rehaussement du lac Kénogami, consulter l'étude de Russel Bouchard, « Vie et mort de la paroisse de Saint-Cyriac », in *Villages fantômes, localités disparues ou méconnues du Haut-Saguenay*, S.H.S., 1991.
- 159 « Nouvel attrait touristique pour la région... », *op. cit.*
- 160 Ce commentaire excessif en fait sourire plus d'un et il importe de préciser ici que les plus gros éperlans recensés par les spécialistes n'atteignent que 21 cm et concernent des spécimens âgés de sept ou huit ans. Sur ce sujet particulier, il faut admettre cependant que la recherche historique est cruellement incomplète et reste à faire pour éprouver les dires et les rendre plus conformes à la réalité.
- 161 André Gagné, « La pêche blanche une activité de plus en plus populaire », in *Coup-d'oeil sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean*, janvier-mars 1994.
- 162 Il s'agit de la laimargue atlantique, *Semniosus microcephalus*, aussi appelée « requin du Groenland » ou « requin dormeur ». Pour plus de détail, consulter G. Drainville, 1960, « Le requin *Semniosus micro-*

- cephalus dans la rivière Saguenay », in *Le Naturaliste Canadien*, 87 (12), pp. 269-277.
- ¹⁴³ Julien Gagnon, « La saison de la pêche sous la glace est ouverte », in *Progrès-Dimanche*, 6 janvier 1980, p. 121.
- ¹⁴⁴ À la fin de l'année 1982, les usines de pâte à papier du Québec tournent à 80 % et les scieries à 50 %. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean qui accueille le gros de ces usines, le résultat est encore plus catastrophique (cf. « Forêt, la situation va encore empirer », in *Progrès-Dimanche*, 22 août 1982, p. 96). Tout près de 15 000 employés d'usines sont mis sur la touche pour une période indéterminée (cf. « Une des principales sources d'emplois dans la région, la crise frappe durement l'industrie forestière », in *Progrès-Dimanche-15^e Cahier Économique*, 24 octobre 1982, p. 4). Pour en savoir un peu plus sur l'histoire de cette crise au Saguenay-Lac-Saint-Jean, consulter l'étude de Russel Bouchard, *Les Caisnes Populaires Desjardins au Saguenay-Lac-Saint-Jean : 77 ans de coopération (1911-1988)*, 1989. Voir également: Gilles Paradis, « Les usines sont demeurées fermées durant 126 jours », in *Progrès-Dimanche*, 22 août 1982, p. 18.
- ¹⁴⁵ A. Talbot, *Description de la pêche sportive hivernale dans le fjord du Saguenay...*, 1991.
- ¹⁴⁶ Voir à ce sujet, P. Mousseau et A. Armellin, « Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du Saguenay », *op. cit.*, pp. 102-103.
- ¹⁴⁷ Louis Tremblay, « Pêche blanche à La Baie, les gens apprivoisent l'hiver », in *Le Quotidien*, 19 janvier 1987.
- ¹⁴⁸ Roger Blackburn, « Pêche blanche à La Baie, projet accepté », in *Progrès-Dimanche*, 8 novembre 1987, p. 134.
- ¹⁴⁹ Benoit Dugal, « La pêche blanche a aussi ses caprices », in *Le Réveil au Saguenay*, 3 février 1987, p. 36-A.
- ¹⁵⁰ Yvon Bernier, « La fièvre de la pêche blanche gagne rapidement St-Fulgence », in *Le Quotidien*, 24 décembre 1986, p. 4.
- ¹⁵¹ « Requin tué par une femme dans la baie des Ha! Ha! », témoignage de Hippolyte Tremblay, ANQC, fonds SHS, dossier 875, pièce 7, nouvelle cote # 940-2 ; Martin Tremblay, « Un autre requin pêché dans le Saguenay », in *Progrès-Dimanche*, 22 janvier 1978, p. 3; Roger Blackburn, « Les requins refont surface à Sainte-Rose », in *Progrès-Dimanche*, 29 décembre 1991, p. A-36 ; « Après Sainte-Rose-du-Nord les requins remontent jusqu'à La Baie », in *Le Quotidien*, 30 décembre 1991, p. 3 ; Christine Tremblay, « Requin de 125 livres / Deux Jonquiérois ont leur trophée », in *Le Quotidien*, 6 janvier 1994, p. 3.
- ¹⁵² Benoit Dugal, « La pêche blanche a aussi ses caprices », in *Le Réveil au Saguenay*, 3 février 1987, p. 36-A; Louis Tremblay, « La prudence est de mise », in *Le Quotidien*, 5 janvier 1987.
- ¹⁵³ G. Sylvain, *La pêche blanche à la ville de La Baie, Étude du milieu environnemental et rétrospective de l'année 1987-1988*, Action baie-riveraine. Cité également dans Mousseau et Armellin, *op. cit.*, 1995, p. 101.
- ¹⁵⁴ Sur un total de 718 cabanes recensées au cours de l'hiver 1990-1991 dans les secteurs cumulés de Grande-Baie et l'Anse-à-Benjamin, A. Talbot et Associés (*op. cit.* p. 84) estiment les captures de morues à 3 356.
- ¹⁵⁵ Sur un total de 718 cabanes recensées au cours de l'hiver 1990-1991 dans les secteurs cumulés de Grande-Baie et l'Anse-à-Benjamin, A. Talbot et Associés (*op. cit.* p. 84) estiment les captures de turbots à 519.
- ¹⁵⁶ Ce titre apparaît au cours de la saison de pêche 1987-1988. Ainsi, dans *Le Quotidien* du 29 janvier 1988 (p. 33), le chroniqueur chasse et pêche Pierre Filion titre, « Le Saguenay, nouveau royaume de la pêche blanche », et dans le *Progrès-Dimanche* du 18 décembre 1988 (p. 123), son confrère Roger Blackburn renchérit en titrant « Les glaces de la rivière Saguenay, capitale mondiale de la pêche blanche ».
- ¹⁵⁷ A. Talbot, *op. cit.*, p. 11.
- ¹⁵⁸ Roger Blackburn, 8 novembre 1987, *op. cit.*
- ¹⁵⁹ Pierre Fillion, « Le Saguenay, nouveau royaume de la pêche blanche », in *Le Quotidien*, 29 janvier 1988, p. 33 ; « Sainte-Anne-de-la-Pérade fermée pour un an, la région doit bien se préparer », in *Le Quotidien*, 26 août 1988, p. 35.
- ¹⁶⁰ Yvon Bernier, « Phénomène social, les médias scrutent la pêche blanche », in *Le Quotidien*, 5 février 1988, p. 13.
- ¹⁶¹ Yvon Bernier, « Impact économique de 1 176 000 \$ la pêche blanche rapporte beaucoup », in *Le Quotidien*, 14 octobre 1988.
- ¹⁶² Jean-Marc Tremblay, « 800 cabanes à pêche à Saint-Fulgence », in *Le Réveil à Chicoutimi*, 6 décembre 1988, p. 54.
- ¹⁶³ Gilles Paradis, « Pêche blanche, meilleure saison de sa jeune histoire », in *Progrès-Dimanche*, 12 mars 1989, p. 13.
- ¹⁶⁴ Voir aussi : Pierre Fillion, « Les sites pittoresques attirent l'attention », in *Le Quotidien*, 4 février 1989, p. 60.
- ¹⁶⁵ Benoit Dugal, « La pêche blanche plus populaire que jamais », in *Le Journal EXTRA*, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 24 janvier 1989, p. 16A.
- ¹⁶⁶ Pierre Fillion, « Festival de la morue à Sainte-Rose », in *Le Quotidien*, 25 février 1989, p. 61. Voir également : Roger Blackburn, « Sainte-Rose-du-Nord : la Mecque de la morue », in *Progrès-Dimanche*, 18 décembre 1988, p. 124.
- ¹⁶⁷ Roger Blackburn, « Une prise de 47 livres / Sainte-Rose-du-Nord demeure la capitale de la morue », in *Progrès-Dimanche*, 27 janvier 1991, p. A44.
- ¹⁶⁸ Benoit Dugal, « La pêche blanche plus populaire que jamais », in *Le Journal EXTRA*, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 24 janvier 1989, p. 16A; « Sainte-Rose-du-Nord, les journalistes ont eu une peur... blanche », in *Le Journal EXTRA*, 14 février 1989, p. 16A.
- ¹⁶⁹ Alain Lapointe, Service de l'Aménagement et de l'Exploitation de la Faune, 31 janvier 1989.
- ¹⁷⁰ Jean-Marc Tremblay, « Pêche hivernale, expérience unique au lac Lamothe », in *Le Réveil à Chicoutimi*, 13 décembre 1988, p. 54.
- ¹⁷¹ Roger Blackburn, « Jusqu'au 31 mars, le réservoir Lamothe ouvert à la pêche blanche », in *Progrès-Dimanche*, 15 janvier 1989, p. 121.
- ¹⁷² Roger Blackburn, « Le brochet se fait attendre / Les vrais mordus « frayent » au lac Lamothe », in *Progrès-Dimanche*, 5 février 1989, p. 138.
- ¹⁷³ Pour en savoir plus sur l'histoire de la construction de ces deux centrales, consulter l'étude de Russel Bouchard, « De Saint-Amédée à Chute-des-Passes : la colonisation de la Péribonca », in *Saguenayensia*, juillet-décembre 1995, pp. 3-23.
- ¹⁷⁴ Roger Blackburn, « Bientôt un tournant sur la Péribonka / L'Ascension vit au rythme de la pêche blanche », in *Progrès-Dimanche*, 17 février 1991, p. A32.
- ¹⁷⁵ Le village de pêche blanche de Jos. Bonkas est situé plus précisément dans le canton Garnier, rang 4, un peu avant le rang 3 (côté est) de la rivière Péribonka.



Marie Couture

Pigiste bilingue

en multiservices informatiques

**Un guichet unique
multidisciplinaire pour
suppléer à tous vos
besoins de secrétariat**

Tél. : 418-696-0217 – marie.couture@videotron.ca

La rivière Ashuapmushuan¹ : la route des fourrures

par Dany Côté

L'histoire de la rivière Ashuapmushuan¹ débute bien avant l'arrivée de l'homme blanc, donc des milliers d'années avant notre ère. Long d'environ 320 kilomètres, ce cours d'eau prend sa source dans le lac du même nom et constitue pour une bonne partie la frontière entre les MRC Domaine-du-Roy, située à l'ouest, et Maria-Chapdelaine à l'est, avant qu'elle ne se jette dans le lac Saint-Jean. Son bassin versant couvre une superficie de 15 908 kilomètres carrés et fournit à la rivière un débit moyen de 306 mètres cubes par seconde². La rivière parcourt deux régions naturelles. Du sud au nord, on retrouve d'abord dans les basses terres les sols qui seront défrichés par les colons, un potentiel estimé à la fin du XIX^e siècle à 30 000 acres de terres cultivables³. Ensuite, le plateau laurentien varie entre

200 mètres et 800 mètres d'altitude le long de son cours. L'Ashuapmushuan reçoit plusieurs petits affluents somme toute peu importants, dont les plus importants sont la rivière au Saumon, où sera fondé le village de La Doré, ainsi que la rivière du Chef.

L'ère préhistorique

Dès la préhistoire, l'importance du bassin hydrographique du Saguenay fait de lui une aire stratégique, à cause de sa localisation géographique. Il fait le lien entre le fleuve Saint-Laurent et la baie de James. Le lac Saint-Jean est de ce fait un carrefour important d'axes de communication



La rivière Ashuapmouchouan [Ashuapmushuan]. Photographie de WM. Notman & Son.

sillonnant tout le Québec. Il y a donc à l'époque préhistorique quantité d'Amérindiens qui se sont transportés du Lac-Saint-Jean, par la Belle-Rivière et la rivière des Aulnaies, au Saguenay et vice versa. La traversée par cette « route d'eau » est plus facile que par les Décharges et la rivière Saguenay, un peu plus au nord. On lui préférait la rivière Chicoutimi, le lac Kénogami et les lacs et rivières suivants conduisant au lac Saint-Jean.

Ensuite, à partir du lac et vers le nord, la rivière Ashuapmushuan est empruntée jusqu'au lac du même nom puis une série de cours d'eau, jusqu'aux baies de James et d'Hudson. Cette dernière, explorée par Henri Hudson en 1610 et appelée aussi la mer du Nord, abritait des postes de traite anglais.

La traite des fourrures

L'arrivée des Européens en Amérique signifie pour les Amérindiens de la région et de tout le Moyen-Nord québécois un brusque et dramatique changement de leur mode de vie. Ce dernier, axé depuis des millénaires sur l'autosuffisance, la cueillette et la chasse, sera profondément modifié afin de répondre au besoin croissant en fourrures des Européens. Rappelons qu'à cette époque, nous sommes à l'apogée de la puissance de la bourgeoisie et de la noblesse en France et en Angleterre. Ces derniers sont friands de biens de luxe, entre autres les chapeaux en castor et les manteaux de fourrure. Cette chasse de plus en plus intensive signifie une augmentation importante de la circulation sur les cours d'eau de la région, dont la rivière Ashuapmushuan, qui se voit confirmer le rôle de route principale et privilégiée vers le nord du Québec. Outre les postes de traite de Tadoussac, de Chicoutimi et de Métabetchouan, on mettra sur pied trois autres postes près des lacs Ashuapmushuan, Nekoubau et au bord du lac Mistassini. Il y aura même à une certaine époque deux postes de traite au bord de cette rivière, signe de la richesse en fourrures du secteur. Le premier, « la maison française » est directement localisé sur la route des fourrures, tandis que le deuxième, situé au nord du lac, contrôle l'accès au lac Albanel⁴.

La Conquête aura peu d'effet sur la traite des fourrures. Le Domaine du Roi change simplement de propriétaire. Pour ce qui est du poste de l'Ashuapmushuan, il devient l'un des plus importants du réseau. Stratégiquement situé au confluent des rivières Ashuapmushuan, Marquette et Nicabau, on y retrouve au début des années 1700 la maison du commis et des employés, un magasin, une chapelle,

une maison pour le missionnaire, un cimetière, un jardin et quelques autres petites bâtisses⁵.

Selon l'historien Jean-Paul Simard, pendant plusieurs décennies, ce poste deviendra même à son apogée un centre commercial, politique et religieux⁶. Il sera exploité jusqu'en 1851 pour être ensuite abandonné par son dernier propriétaire, la Compagnie de la Baie d'Hudson⁷. La chasse intensive dans le secteur, comme partout dans le Domaine du Roi d'ailleurs, aura eu pour effet de faire disparaître presque complètement la faune commerciale, poussant les rares survivants de plus en plus au nord de la province.

Les missionnaires

À la même époque, parallèlement à la traite des fourrures, le clergé français envoie des missionnaires sur l'immense territoire du Domaine du Roi, qui auront pour mandat de convertir les Amérindiens à la foi chrétienne. Autre mission plus ou moins officielle, ils devront également persuader les Amérindiens d'échanger leurs fourrures avec les Français plutôt que dans les postes de traite anglais, situés plus au nord. Tâche ardue, pour ne pas dire héroïque, ces missions très difficiles physiquement, à cause du climat hostile et des grandes distances qui séparaient les chasseurs nomades, seront néanmoins effectuées pendant plusieurs siècles. Elles permettront d'amasser des informations intéressantes sur le mode de vie des Amérindiens à l'époque et la géographie des lieux visités. À partir de la première visite de Jean Dequen, les Jésuites dresseront des cartes indiquant les cours d'eau utilisés pour leur déplacement et des



Photographie aérienne du canton Ashouapmouchouan [Ashuapmushuan]; lots 3 et 4.

BANQ, Coll. SHS, P2-7-09-1-P55

réécits de voyage encore utilisés abondamment aujourd'hui par les historiens.

Une première expédition d'importance de missionnaires et utilisant la rivière Ashuapmushuan est celle organisée en 1661 par les pères Dablon et Druillette. En route vers la mer du Nord, le groupe ne se rendra finalement qu'au lac Nekoubau. Le premier vrai voyage qui réussit enfin à se rendre jusqu'à cette mer est celui du père Charles Albanel. Quittant Québec en août 1671, il passe par Tadoussac, Chicoutimi et le lac Saint-Jean, avant de s'engager sur la rivière Ashuapmushuan⁸. Hivernant au bord de cette dernière à cause de conditions automnales très difficiles, l'expédition reprend sa route en juin 1672. Arrivé à l'embranchement qui mène d'une part en direction du lac Mistassini et d'autre part vers l'ouest, le groupe de trois Français et de seize Amérindiens⁹ prend cette seconde direction. Il atteint la baie d'Hudson en fin de juin. C'est à la suite de ces expéditions que le locataire du Domaine du Roi implantera finalement le poste de traite du lac Ashuapmushuan en 1690.

Les explorateurs

Mandaté par l'intendant de la Nouvelle-France, l'arpenteur J.-H. Normandin parcourt en 1732 la partie sud et est de la région du Lac-Saint-Jean. Il a eu pour mandat de cartographier et explorer une partie du Domaine du Roi. Ensuite, il devra remettre un rapport qui expliquera pourquoi la traite des fourrures sur ce territoire est si peu lucrative, en plus de fixer exactement les frontières souvent imprécises du Domaine.

Normandin sera donc le premier cartographe à naviguer sur une si longue distance cette magnifique rivière parsemée de chutes et de cascades. Parti du poste de traite de Chicoutimi le 4 juin 1732, il rédige un journal quotidien de son périple qui dure près de trois mois. Normandin arrive aux abords du lac Saint-Jean par la route traditionnelle, monte vers le nord par la rivière Ashuapmushuan, où il arrive au poste de traite le 15 juin. Il rejoint ensuite le lac Nekoubau, puis retourne vers le lac Saint-Jean et la région du Saguenay par La Grande Décharge.

Presque un siècle passe avant que d'autres s'aventurent sur la rivière. C'est en effet lors des expéditions de 1828 que deux groupes remonteront une partie de l'Ashuapmushuan. D'abord, le 24 août, l'expédition de Joseph Bouchette emprunte la rivière jusqu'aux environs de Portage à l'Ours. C'est ce dernier qui laissera la description la plus intéressante et détaillée de la rivière, de la végétation et de ses sols. Quant à Nixon, l'officier scientifique accompagnant le groupe de Joseph Hamel, il se servira d'informations glanées ici et là pour faire une carte décrivant le parcours de la rivière jusqu'à sa source, le lac Ashuapmushuan. Il s'agit vraiment de la première carte précise qui est alors présentée au gouvernement. Hamel et ses assistants remonteront

aussi la rivière le 28 août « un peu au-dessus de l'île la plus avancée dans la rivière [...] La Compagnie des postes du Roi y a un poste de traite à environ quinze lieues de son embouchure, elle n'est qu'un rapide continu depuis ce poste jusqu'au lac; il y a quelques îles couvertes de broussailles dans son embouchure sur la rive gauche¹⁰ ».

Mentionnons que par la suite, la rivière Ashuapmushuan a été utilisée par les explorateurs James Richardson (1872), James Galbraith (1885), Loudon et McDonald (1889) et Frédéric Pauli (1907¹¹).

L'ère de la colonisation et de l'exploitation forestière

Le défrichement progressif du secteur

Le déclin puis l'arrêt de la traite des fourrures à partir du milieu du XIX^e siècle signifie pour la rivière Ashuapmushuan une toute nouvelle ère. En effet, quelques petits villages initialement à vocation agricole seront fondés autour de son parcours, car telle la vallée du Nil, on retrouve des deux côtés de l'Ashuapmushuan de très bonnes terres cultivables, de son embouchure jusqu'à environ une cinquantaine de kilomètres, endroit que l'on appelle le « Portage à l'Ours ». On connaissait la qualité des sols le long de la rivière depuis le début du XIX^e siècle, comme le mentionne James McKenzie lors d'une enquête gouvernementale réalisée en 1825. « Le terrain paroît assez planche, et le sol bon, en autant que j'ai pu en juger, pour une distance d'environ 10 lieues à partir du Lac St. Jean [...]»¹². Arthur Buies, pour sa part, notera en 1896 que le sol « est en général formé d'alluvions et de terre végétale recouvrant une marne argileuse sous laquelle s'étend une couche d'argile qui, elle-même, repose sur un lit de marne bleue et molle, étagement qui est un signe de fertilité remarquable¹³ ».

Suite à la fondation de l'agglomération de Roberval, en 1855, le gouvernement mettra tout en œuvre pour que la colonisation progresse vers le nord-ouest et le nord-est du Lac-Saint-Jean. Il envoie d'abord en 1861 l'arpenteur P.-H. Tremblay, qui effectue le chaînage des cantons Ashuapmushuan et Desmeules. Le rapport qu'il remet par la suite au Commissaire des terres de la Couronne est très positif, faisant état d'une grande étendue de terres agricoles dans ces nouveaux cantons. Par la suite, on assiste à la fondation de Saint-Prime, en 1862, puis de Saint-Félicien huit ans plus tard, soit en 1870. Situé des deux côtés de la rivière, ce dernier hameau évolue rapidement pour devenir un prospère village agricole. C'est d'ailleurs dans cette municipalité qu'on construit en 1895 le premier pont couvert enjambant la rivière Ashuapmushuan, long de 220 mètres. Auparavant, les colons devaient emprunter un bac qui faisait la navette entre les deux rives, service qui coûtait, vers 1885, 10 ¢ pour un cheval et 5 ¢ pour un piéton¹⁴.



BAnQ, Coll. SHS, P2-7-07-1-p08-1

Ramassage du foin à Saint-Prime, Lac Saint-Jean, en 1903. Photographie par Notman.

Par la suite, après l'implantation de la Société de Morency, une société de colonisation qui soutient les efforts des 11 premiers arrivants localisés entre les rivières Ticouapé et Mistassini, la Société de colonisation de la vallée du Lac-Saint-Jean, appelée aussi la Société Beaudet¹⁵, reçoit du gouvernement en 1878 un grand territoire de 20 000 acres dans le canton Normandin¹⁶. Ce regroupement, composé initialement de 50 personnes, permet à ses membres l'acquisition de quatre lots, soit 400 acres¹⁷. Ce groupe de braves pionniers est à l'origine de la fondation d'un village agricole prospère, celui de Normandin.

La coupe de bois

Même si quelques entreprises ont légèrement entamé les portions forestières du territoire bordant la rivière Ashuapmushuan dès la dernière partie du XIX^e siècle, il faut attendre la mise en place de deux liens de communication, soit la route (1949) et le chemin de fer (1959) entre Saint-Félicien et Chibougamau pour que l'exploitation forestière atteigne son plein potentiel. Avant l'ouverture de la pulperie de Saint-Félicien, le secteur fournira surtout des billots à plusieurs petites et moyennes entreprises, pour le sciage et à l'usine de fabrication de pulpe de Desbiens. Par exemple, pour l'année 1966, on a tiré de la forêt entourant l'Ashuapmushuan 78 millions de PMP¹⁸ de bois de sciage

et 170 000 cordes de bois à pâte¹⁹. Jusque dans les années 1960, l'exploitation de cette forêt n'est donc pas l'apanage d'une seule grande entreprise forestière. Cependant, les choses seront appelées à changer à partir de cette date. D'abord, au milieu des années 1950, la Consolidated-Bathurst exploite le secteur Nicabau pour alimenter son usine de Grand-Mère. Le bois coupé est flotté sur l'Ashuapmushuan pour être ensuite chargé dans des trains à Saint-Félicien.

La papeterie de Saint-Félicien

C'est au milieu des années 1960 qu'un premier projet de construction d'une papeterie érigée le long de la rivière Ashuapmushuan apparaît. La Société Kruger, fondée en 1964, annonce alors qu'elle projette d'ériger une usine pouvant produire 100 000 tonnes de papier journal, une installation qui coûterait 75 millions de dollars²⁰. Mais de nombreux problèmes d'approvisionnement en bois ralentissent le projet de la Société Kruger au point de le faire avorter. La compagnie Donohue prendra le relais du dossier. Après avoir acheté quelques scieries dans la région, c'est en 1979 que cette entreprise commence la production de la nouvelle usine de pulpe. Pendant ses dix premières années d'exploitation, la nouvelle usine utilisera des concessions forestières situées tout près des forêts domaniales de Chi-



BANQ, Coll. SHS, P2-02283-1

Première barrière sur la route de Saint-Félicien à Chibougamau, M. Boivin, octobre 1949.



BANQ, Coll. SHS, P2-02283-3

La route Saint-Félicien-Chibougamau, octobre 1947.



SHS, FPH-65-0122-p08

Paroisse Lac Saint-Jean. Nikauba [Nicabau]. Chantiers de Consolidated Paper Corporation, en 1955. Photographie par Marius Lavoie, Sainte-Jeanne d'Arc.

bougamau et de Roberval, localisées à moins de 65 kilomètres de l'usine. Dans les années 1980, l'entreprise possédera aussi trois scieries, celles de Saint-Thomas, de Normandin et de Girardville, qui lui permettent de diversifier sa production de copeaux, bran de scie et écorces.

centres touristiques importants du secteur nord-ouest de la région, avec le zoo de Saint-Félicien²¹. Comprenant 165 terrains, 15 chalets et une marina, le Camping de Chute-à-l'Ours est encore aujourd'hui l'un des plus achalandés de la région.

Le développement hydroélectrique et touristique

La mise en valeur de la rivière Ashuapmushuan

C'est au début des années 1960 qu'un premier projet d'envergure est mis de l'avant afin de mettre en valeur la rivière Ashuapmushuan sur le plan touristique, hydroélectrique et patrimonial. Alors que la municipalité de Normandin commence les travaux de ce qui deviendra le camping de Chute-à-l'Ours. Situé à une trentaine de kilomètres de l'embouchure de la rivière, il devient rapidement l'un des

Un mot, pour terminer cet article sur la réserve faunique Ashuapmushuan. Situé à environ 35 kilomètres de Saint-Félicien, ce territoire est connu d'abord sous le nom de parc de Chibougamau. C'est alors une réserve de chasse et de pêche, fondée en 1946. Par la suite, la réserve faunique Ashuapmushuan est créée en 1985 par le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Protégée pour l'instant de la menace de harnachement qui pesait sur ses flots depuis des décennies, la rivière demeure un classique du canot-camping. Son bassin hydrographique est fréquenté par les amateurs de pêche au doré jaune. À l'automne, c'est la chasse au petit gibier qui amène les connaisseurs dans la forêt de la réserve faunique Ashuapmushuan.

Le développement hydroélectrique par Hydro-Québec

Malgré son envergure, le développement de la rivière Ashuapmushuan tardera à être considéré pour son potentiel hydraulique²² et hydroélectrique. Ce n'est en effet qu'en décembre 1912 qu'une première chute est concédée par le gouvernement provincial à la British Canadian Industrial Co.²³ Possédant une capacité estimée alors à 8 000 chevaux-vapeur, elle est située en face du rang 1 du canton De Meulles, sur la rive ouest de la rivière. Cependant, aucun document ni témoignage ne nous apprennent qu'effectivement cette chute a été harnachée pour quelque raison que ce soit, pour la production d'électricité, ou simplement pour la production de force motrice²⁴.

Pourtant, à peu près en même temps, le gouvernement fédéral estimait le potentiel de cette chute à environ 100 000 chevaux-vapeur, chiffre remarquablement plus élevé que l'estimation provinciale²⁵. L'ingénieur responsable du relevé notera même que le développement de cette chute, qui donnerait une dénivellation totale de 26 mètres, semble très facile. Dans les années 1930, on évaluait le potentiel de quatre chutes de la rivière à 54 900 chevaux-vapeur, dont 14 400 pour la Chute-à-l'Ours²⁶. Par contre, d'autres chiffres donnés par la Commission des eaux courantes mentionnent près de 77 000 chevaux-vapeur²⁷. Mais aucun projet ne sera mis de l'avant pour l'exploitation de ces chutes.

Ce n'est qu'au début des années 1970 que la société d'État Hydro-Québec entreprendra une première étude qui propose la construction de quatre centrales hydroélectriques, totalisant un potentiel de 1 182 kilowatts. Cependant,

la construction de deux de ces unités semble problématique, car elle aurait pour effet de causer des torts considérables à deux frayères à ouananiches. Parallèlement, la décision du gouvernement d'aménager la Grande Rivière, à la baie de James a pour effet de retarder voire stopper toute étude supplémentaire sur l'Ashuapmushuan.

D'autres études sont effectuées entre 1976 et 1979. Elles confirment alors la rentabilité du projet de centrales, à condition de déplacer de 13 kilomètres l'une des centrales et d'abandonner la construction de deux unités pour se concentrer sur les deux autres. La société d'État revient donc à la charge. C'est à cette époque que naît le mouvement de contestation organisé contre les développements hydroélectriques sur la rivière : le Comité de protection de l'Ashuapmushuan. Le Comité regroupe plusieurs organismes du milieu régional, tels le Comité d'environnement d'Alma, le Conseil régional de la culture, etc.

Ses principales actions viennent surtout du fait que les membres de ce groupe veulent protéger deux aspects importants de la rivière. D'abord, l'Ashuapmushuan est le site de reproduction le plus important de la ouananiche au lac Saint-Jean. En effet, on estime qu'entre 70 % et 90 % de ces saumons d'eau douce s'y reproduisent. Contrairement à d'autres rivières importantes comme la Mistassini et la Métabetchouane, elle présente peu d'obstacles naturels insurmontables pour ces derniers. Les poissons peuvent remonter jusqu'à 84 kilomètres de son embouchure et utiliser l'Ashuapmushuan et certains de ses tributaires, telle la rivière aux Saumons à La Doré, pour se reproduire²⁸. Le Comité vise également la protection du potentiel historique et archéologique, étant donné la riche histoire de cette rivière²⁹.



L'Ashuapmouchouan [Ashuapmushuan], près de Saint-Félicien.

Par la suite, en 1988, Hydro-Québec effectue un plan triennal de développement, qui affirme que la croissance de la demande en électricité conditionne la construction de nouvelles centrales. En tout, 10 complexes sont retenus en priorité dans la province, dont celui de l'Ashuapmushuan. L'année suivante, en 1989, la société d'État demande au Conseil des ministres son approbation pour l'aménagement d'un vaste projet hydroélectrique sur la rivière Ashuapmushuan. Elle projette de construire deux centrales totalisant une production de 550 mégawatts. Elle entreprend d'abord une étude de faisabilité, afin de cerner les paramètres environnementaux et préciser les coûts du projet de centrale.

Parallèlement naîtra un mouvement de contestation qui aura tout au long de son existence une vaste couverture de la part des médias régionaux, le Regroupement de protection de l'Ashuapmushuan. On assistera donc à un duel en règle, par médias interposés entre le RPA et Hydro-Québec et les gens favorables au projet. Au milieu des années 1990, après des audiences publiques et des années de lutte d'un

côté comme de l'autre, Hydro-Québec annoncera le report du projet de harnachement de la rivière Ashuapmushuan. Les pressions régionales des opposants au projet de centrale auront eu gain de cause, pour le moment.

Une rivière en devenir

Sans avoir l'importance de certaines rivières québécoises, comme l'Outaouais, le Saint-Maurice ou le Saguenay, l'Ashuapmushuan a quand même été au cœur de l'histoire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pendant des siècles, pour ne pas dire des millénaires, elle servit de voie de communication privilégiée vers le nord de la province. Aujourd'hui cependant, sa vocation n'est pas clairement établie et tandis que certains rêvent d'y installer des centrales hydroélectriques, d'autres la voient comme un paradis naturel dont il faut préserver la virginité à tout prix. L'avenir nous dira comment les gouvernements et le milieu prendront en charge ce magnifique cours d'eau.

Références

- ¹ Il y a lieu de mentionner qu'on retrouve dans les écrits plusieurs toponymies différentes pour nommer cette rivière, dont Chamouchouane, Chomontchouan, Ashuapmouchouan, Assuapmousoin.
- ² On prête deux significations à ce mot amérindien, soit « là où on guette l'original » ou « où se trouve le piège pour l'original », quoique la Commission de toponymie du Québec penche plutôt vers la première traduction.
- ³ Hydro-Québec. *Aménagement hydroélectrique de l'Ashuapmushuan: renseignements généraux*, page 23. Les minimums observables sont d'environ 76,3 m³/s et les maximums de 920 m³/s.
- ⁴ Russel Bouchard. *Saint-Félicien: fleuron de l'industrie touristique régionale*, page 5.
- ⁵ Ghislain Gagnon. « La route des fourrures de Tadoussac à la mer du Nord » dans *Saguenayensia*, page 12.
- ⁶ *Ibidem*, page 13.
- ⁷ Jean-Paul Simard. « Le poste d'Ashuapmouchouan » dans *Saguenayensia*, page 7. Voir aussi du même auteur *Le poste de traite d'Ashuapmushuan: dossier de recherche*.
- ⁸ Les premières fouilles archéologiques au poste de traite auront lieu en 1977 et sont l'œuvre du Centre de recherche du Moyen-Nord et du département des Études amérindiennes, ces deux organismes étant rattachés à l'Université du Québec à Chicoutimi.
- ⁹ Victor Tremblay. *Histoire du Saguenay: depuis les origines jusqu'à 1870*, page 138.
- ¹⁰ Russel Bouchard. *Le Saguenay des fourrures: histoire d'un monopole*, page 106.
- ¹¹ Centre d'études et de recherches historiques du Saguenay. *Exploration du Saguenay-1828*, page 193 et 217. Rapport de Hamel.
- ¹² Victor Tremblay. « Avant Dolbeau » dans *Saguenayensia*, page 113.
- ¹³ Centre d'études et de recherches historiques du Saguenay dans *Incursion documentaire dans le Domaine du Roi: 1780-1830*, page 21, témoignage de James Mckenzie. Le lecteur notera que la transcription du texte est littérale.
- ¹⁴ Arthur Buies. *Le Saguenay et le bassin du lac Saint-Jean: ouvrage historique et descriptif*, page 246.
- ¹⁵ Josée Desgagné et Daniel Naud. « L'histoire des ponts de Saint-Félicien » dans *Saguenayensia*, page 23. Un service de bac sera d'ailleurs exploité pendant l'année 1942, alors que le pont couvert sera détruit par les glaces du printemps.
- ¹⁶ Du nom de son fondateur Élisée Beaudet, représentant du comté de Chicoutimi au niveau provincial en 1880 et 1881.
- ¹⁷ Ce canton est nommé en l'honneur de J.-L. Normandin, le cartographe ayant parcouru la région en 1732.
- ¹⁸ Arthur Buies. *Le Saguenay et le bassin du lac Saint-Jean: ouvrage historique et descriptif*, page 239.
- ¹⁹ PMP signifie mesure de planche, soit un morceau de bois de 12 pouces de longueur par 12 pouces de largeur par un pouce de haut.
- ²⁰ Pierre-Yves Pépin. *Le Royaume du Saguenay en 1968*, page 234.
- ²¹ *Ibidem*, page 264.
- ²² Corporation du centenaire de Normandin. *Centenaire de Normandin 1878-1978*, page 170.
- ²³ Le développement du potentiel hydraulique ne signifie pas nécessairement la production d'électricité mais un apport d'énergie pour faire fonctionner, par la force de l'eau, des machines de production telles qu'on peut en retrouver dans des pulperies ou des scieries.
- ²⁴ Gouvernement du Québec. « État indiquant les forces hydrauliques concédées par la province de Québec du 1^{er} juillet 1867 au 31 décembre 1913 » dans *Documents de la Session*, 1 GEO. V, 1914, page 60.
- ²⁵ De toute façon, une clause dans le contrat de location de la chute par le gouvernement provincial annonçait clairement que des travaux devaient être entrepris dans les deux premières années de location, soit avant décembre 1914. La chute a donc dû redevenir propriété du gouvernement provincial.
- ²⁶ Commission of Conservation. *Water Powers of Canada*, page 189.
- ²⁷ J. E. A. McConville. « Le Saguenay industriel » dans *Le Saguenay industriel*, page 8.
- ²⁸ Claire Meredith Johnson. *The historical geography of Saguenay Valley*, page 115.
- ²⁹ Hydro-Québec. *Aménagement hydroélectrique de l'Ashuapmushuan: renseignements généraux*, page 25.
- ³⁰ SHL. Fonds F18. *Comité de protection de l'Ashuapmushuan*, dossier 1, pièce 1.

Le déclin des communautés anglophones au Saguenay–Lac-Saint-Jean

par Mélissa Thériault
étudiante au Cégep de Jonquière
gagnante du premier prix au Concours d'histoire
TCA-Québec-Fonds de solidarité FTQ

L'anglais est la langue la plus communément parlée au monde. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean, de son côté, est reconnu comme étant la région la plus francophone en Amérique du Nord¹. Pourtant, la présence anglophone est étroitement liée au développement de la région. Cela peut être difficile à croire, étant donné le fait que moins de 1 % de la population de la région soit aujourd'hui anglophone.

Pourtant, l'anglophonie est en effet étroitement liée au développement du Saguenay–Lac-Saint-Jean. La région tire ses origines de deux sources : la colonisation française du XIX^e siècle, ainsi que l'industrialisation du XX^e siècle. C'est à cette deuxième phase de peuplement qu'est associée la langue anglaise, car une grande majorité des colons arrivés dans la région pour développer les industries étaient d'origine anglophone. Au fil des ans, par contre, la population anglophone a connu un déclin, et il ne reste aujourd'hui que des traces de cette communauté qui a grandement contribué au développement de la région.

Il sera donc démontré que la population anglophone au Saguenay–Lac-Saint-Jean, florissante à partir des années 1920, a connu un déclin important au cours des dernières décennies.

L'arrivée de la présence anglophone au Saguenay–Lac-Saint-Jean : fin du XIX^e siècle et début du XX^e siècle

Les premiers anglophones arrivent au Saguenay–Lac-Saint-Jean au milieu des années 1800 avec les moulins à scie. William Price installe des moulins à scie près de Tadoussac et de Chicoutimi, et le manque de main-d'œuvre qualifiée pour y travailler fait en sorte qu'il doit faire venir ses travailleurs de l'extérieur. Ces immigrants sont, pour la plupart, anglophones ou allophones.

C'est vers les années 1920 que l'on voit apparaître les « villes de compagnies », telles que Dolbeau, Riverbend, Kénogami et Arvida. Tandis que la ville de Kénogami est bâtie pour accueillir les travailleurs du moulin de William Price, la ville d'Arvida est construite pour les travailleurs de l'aluminerie d'Alcan. C'est d'ailleurs à Arvida que l'on retrouve la principale communauté anglophone de la région².

En effet, c'est la compagnie Alcan (Aluminium Canada) qui crée cette ville et qui en est propriétaire. La charte de la Cité d'Arvida est sanctionnée en mars 1926³, et jusqu'en 1953, Alcan se réserve un droit de regard sur tout ce qui se passe dans la localité. La compagnie demeure propriétaire du territoire, et toute personne qui désire s'y établir doit d'abord demander le consentement de la compagnie. Même la couleur des maisons doit être approuvée par Alcan. Le quartier Sainte-Thérèse est le premier quartier de la municipalité à se développer, et, à ce jour, il est toujours reconnu comme étant le « Quartier des Anglais ».



Marché Arvida, à Arvida.

La communauté d'Arvida est notamment constituée d'une cinquantaine de familles américaines anglophones protestantes. Il y a également des anglophones catholiques ainsi qu'un certain nombre de familles francophones, mais il est important de noter que les postes de direction



À Riverbend, en face de la résidence no 39, vers 1928. De gauche à droite: Valérien Lachance, 2 ans. Marjorie, 4 ans. une anglaise, Harold Ellis, Marcelle Lachance, 6 ans, une anglaise, Georges Lachance, 8 ans. Enfants de M. Eudore Lachance.

ou d'ouvriers plus spécialisés sont plus souvent occupés par les anglophones protestants, car ce sont eux qui possèdent, généralement, le plus haut niveau d'instruction. Les anglophones catholiques s'intègrent aux institutions religieuses des francophones, qui sont eux aussi catholiques. Par contre, comme ils habitent dans le quartier anglophone avec les protestants, ils s'intègrent à la vie sociale et communautaire anglophone.

La première commission scolaire de la région, La Commission scolaire du Village de Chicoutimi, est bilingue. L'enseignement se fait en anglais et en français, car il y a de jeunes Anglais qui fréquentent les écoles de cette commission scolaire. De plus, des petites communautés anglophones se créent un peu partout dans les villages autour du Lac-Saint-Jean, et on retrouve des écoles anglophones dans bon nombre de ces villages.

D'autres communautés anglophones plus importantes se développent dans la région, surtout dans les villes industrielles où se sont implantées les compagnies. À Kénogami, par exemple, où se trouve une usine de papier appartenant à William Price, ainsi qu'à Dolbeau et à Riverbend (aujourd'hui Alma), où l'on retrouve d'autres usines de papier.

Les « villes de compagnies » sont des villes construites par les industries pour accueillir leurs usines et leurs travailleurs. Étant donné que les francophones qui habitent la région ne sont souvent pas assez instruits pour occuper les hauts postes de direction ou les postes d'ouvriers plus spé-

cialisés, les compagnies doivent faire venir leurs travailleurs de l'extérieur. Toutefois, ce ne sont pas que les travailleurs des usines qui viennent de l'extérieur et qui sont anglophones; la majorité de ceux qui exercent des professions demandant un niveau élevé d'instruction, tels que les médecins ou les avocats, sont eux aussi des anglophones venus de l'extérieur. Étant donné que la majorité des gens qui habitent ces villes de compagnies sont anglophones, il est tout à fait normal, à cette époque, d'aller à la banque ou au magasin et de se faire répondre en anglais par le commis.

Plusieurs petites communautés anglophones s'implantent donc un peu partout sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les communautés anglophones du Saguenay-Lac-Saint-Jean : des années 1930 à 1960

Les communautés anglophones s'établissent au Saguenay-Lac-Saint-Jean avec l'idée d'y rester. Elles entreprennent donc de se créer un réseau d'activités sociales et communautaires, ainsi que des institutions bien à elles. Le club de golf d'Arvida, ou le club de curling de Kénogami en sont de bons exemples. À Arvida (ville de compagnie créée par Alcan), là où se trouve la communauté anglophone la plus importante de la région, les anglophones ont une vie sociale, communautaire et sociale très active. Du côté sportif, on assiste à la création du Powell Park Association. Cette association, rattachée au parc Powell du quartier Sainte-Thérèse, a pour but de s'occuper de toutes les activités sporti-



Un aperçu de la ville de Riverbend.



Le quartier des Anglais, Dolbeau, lac Saint-Jean.

ves des anglophones du quartier. Il est important de noter que l'on retrouve, dans la majorité des sports, des équipes masculines, des équipes féminines ainsi que des équipes de jeunes.

Les jeunes anglophones qui fréquentent des écoles dispersées un peu partout sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean organisent des *Track Meets*, ce qui ressemble à des compétitions d'athlétisme. Les participants des différentes écoles se rencontrent régulièrement pour s'affronter lors de compétitions interécoles.

Teen Town est une activité hebdomadaire très populaire, qui se traduit par une soirée dansante pour les jeunes au centre récréatif Memorial Hall de Kénogami tous les samedis soirs. Le Memorial Hall (aujourd'hui connu sous le nom du Centre commémoratif Price et appartenant à Ville

Saguenay) appartient à l'époque à William Price, propriétaire de l'usine de papier de Kénogami. Il ouvre les portes de ce centre privé tous les samedis soirs pour permettre à la jeunesse anglophone de se réunir de huit heures à minuit.

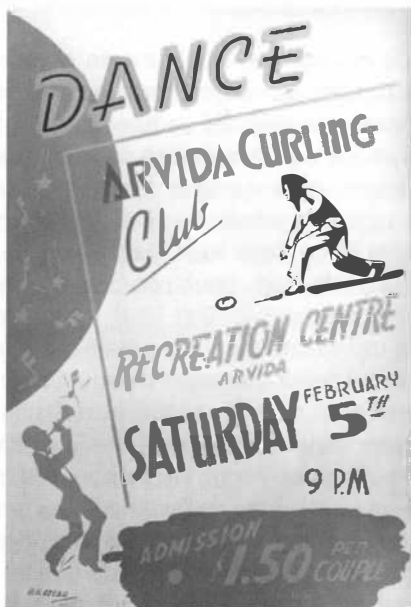
Le Recreation Centre, aujourd'hui devenu le Foyer des loisirs, est associé aux activités communautaires ainsi qu'à plusieurs organismes des anglophones.

Pour les plus fortunés, pour l'élite de la société, il y a le Arvida Country Club, où se trouvent un club de golf et un club de curling, ainsi que le Yacht Club.

D'autres activités organisées par les anglophones incluent le Chess Club, le Bridge Club ainsi que le Demerara Club. Du côté des jeunes, le Kiwanis Club et la Légion sont deux institutions qui offrent une variété d'activités, tant sportives que sociales. Il est à noter que chez les anglophones, les danses et les bals sont des activités particulièrement populaires.

Au Saguenay, plusieurs villes, dont Jonquière, Chicoutimi, Bagotville et Arvida, offrent des salles de cinéma où l'on projette des films en langue anglaise. Ces films sont destinés au grand public, et à Arvida, on offre également aux gens la possibilité de voir des films de répertoire en anglais.

La ville d'Arvida possède à cette époque trois bibliothèques. Il y a tout d'abord la Arvida Lending Library, située dans le Manoir du Saguenay. Ce dernier a été construit en 1939-1940 par Alcan, et la bibliothèque qui s'y trouve est privée et réservée à l'élite de la compagnie d'aluminium. La seconde bibliothèque en est une scientifique, destinée aux travailleurs d'Alcan, et est située dans les Laboratoires de l'Aluminium d'Arvida. La dernière bibliothèque en est une municipale, qui est ouverte à toute la population. Elle possède des livres en langue anglaise ainsi que des livres en langue française. Les anglophones ont donc accès aux trois bibliothèques situées à Arvida, alors que les francophones, eux, n'ont accès qu'à la bibliothèque municipale.



Affiche unilingue anglaise d'une soirée de danse au Recreation Center Arvida. (Album d'Alcan. Affiche 2 : Dance au Arvida Curling Club.



Hôpital de Kénogami (fondé par la compagnie Price Brothers en 1917), vers 1920.

BAnQ, Coll. de la SHS, P2-01381-2

Pour ce qui est des écoles, il y a, du côté des anglo-catholiques, les écoles St. Patrick's et St. Mary's. Pour les anglo-protestants, il y a l'école Saguenay Valley. Du côté de la santé, le Arvida General Hospital est situé dans le quartier Sainte-Thérèse, sur les terrains appartenant à Alcan, jusqu'en 1959. Par la suite, cet hôpital est remplacé par l'hôpital Saguenay Valley.

Au niveau religieux, les anglo-protestants et les anglo-catholiques ont tous la possibilité d'assister à un service religieux dans leur langue. Toutefois, les anglo-protestants ont leurs propres églises, alors que les anglo-catholiques doivent, jusqu'en 1962, célébrer leurs messes hebdomadaires au sous-sol de l'église Sainte-Thérèse, qui est une église catholique et francophone. Les anglo-protestants ont deux églises, l'Église unie et l'Église anglicane, qui, en plus d'offrir des célébrations sur une base régulière, offrent également plusieurs autres activités communautaires. Celles-ci sont entre autres constituées d'activités de soutien pour les groupes de femmes (bazars, ventes de livres) ainsi que des groupes de jeunes et des chorales.

La population anglophone du Saguenay-Lac-Saint-Jean possède également sa place dans les médias. Très peu de journaux sont unilingues anglais, mais les anglophones ont tout de même droit à leur espace dans certains journaux francophones. À partir de 1918, plusieurs journaux offrant une section anglophone paraissent dans la région, mais ne durent que quelques mois, ou quelques années tout au plus. C'est le cas du *Kénogami Tickler*, du *Saguenay News*, du *Alert Reporter d'Arvida* et du *Northern Saga*. Toutefois, *La Sentinelle*, qui fait son apparition en 1936, se distingue des autres. Ce journal devient *Le Lingot* en 1943, et est un périodique publié par la compagnie Alcan. Alors que *La Sentinelle* ne publiait que quelques articles en anglais, *Le Lingot*, lui, consacre une page complète (environ 10 à 15 %



St. Patrick High School, Arvida - École catholique anglaise, 1950.

BAnQ, Coll. de la SHS, P2-02663-1

de son contenu) aux articles en anglais. À compter de 1966, toutefois, *Le Lingot* passe d'un journal communautaire à un journal de compagnie. Le nombre de parutions par année diminue, et, au fil du temps, il en vient à perdre sa page anglophone.

Vers les années cinquante, la plupart des communautés anglophones de la région se trouvent en déclin. La communauté anglophone d'Arvida, de son côté, connaît un essor vers les années 1950-1960. Tous les membres de cette communauté ont une vie communautaire active, quel que soit leur âge ou leur statut social. Cet essor de la vie communautaire constitue le sommet avant le creux; en effet s'ensuivra une période d'effondrement, qui débutera au milieu des années 1960⁴.

Les communautés anglophones du Saguenay-Lac-Saint-Jean : des années 1960 à aujourd'hui

Les communautés anglophones du Saguenay-Lac-Saint-Jean amorcent pratiquement toutes leur chute vers la même période, c'est-à-dire vers le début des années 1950. La communauté anglophone d'Arvida est la seule qui ne subit pas un déclin important à cette période. Au contraire, les années 1950 et le début des années 1960 représentent plutôt une période d'effervescence pour cette communauté.

Toutefois, vers le milieu des années 1960, la ville d'Arvida entame elle aussi, à la suite des autres communautés anglophones, son déclin. En 1960, les anglophones d'Arvida possèdent 54 organisations associatives et institutionnelles. Ce nombre demeure stable en 1963 ainsi qu'en 1965, mais diminue à 45 en 1968, puis à 38 en 1970⁵.

Le déclin de ces communautés est en grande partie dû au niveau d'instruction qui augmente chez les francophones. Lors de la création des villes de compagnies, les francophones vivant sur place ne possédaient souvent pas le niveau d'instruction requis pour occuper les postes de direction ou les postes plus spécialisés au sein de ces compagnies. Celles-ci faisaient donc venir leurs travailleurs de l'extérieur, notamment des États-Unis, pour combler ces postes. Mais voilà qu'à partir des années 1950 et 1960, lorsque les premiers travailleurs des usines commencent à prendre leur retraite et que le besoin se fait sentir d'engager de nouveaux travailleurs, les francophones sont de plus en plus instruits et de plus en plus qualifiés pour occuper des postes plus importants au sein des compagnies. Il devient donc inutile pour ces compagnies de faire venir la main-d'œuvre de l'extérieur. Les francophones veulent également prendre la place qui leur revient dans la hiérarchie sociale de la ville, au même titre que les anglophones. Les anglophones, de leur côté, sont prêts à laisser une certaine place aux francophones, mais ne sont toutefois pas prêts à sacrifier la leur. Pendant un certain temps, il y a donc un statut d'égalité qui se crée entre l'anglais et le français.

En 1973, la Société Radio-Canada (SRC) décide d'installer des postes de retransmission de radio anglophone (CBC) dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Plusieurs francophones ne voient pas cette nouvelle d'un bon œil. Selon eux, la société d'État devrait s'assurer d'implanter un service complet en français avant de songer à en implanter un en anglais. De plus, ces opposants jugent que la communauté anglophone de la région n'est pas suffisamment importante pour justifier l'implantation du système. Radio-Canada justifie sa décision en disant qu'il s'agit d'une politique de la SRC d'accorder un service aux minorités linguistiques. Une communauté de 500 habitants suffit pour justifier l'implantation du service dans l'une ou l'autre des deux langues officielle du pays. Malgré la controverse et le désaccord de certains citoyens, la société d'État implante également la télévision en anglais dans la région en 1976.

En 1976, le Parti québécois remporte les élections provinciales au Québec. Un peu partout dans la province, les communautés anglophones, qui ont peur de perdre leur place avec ce nouveau gouvernement, se mobilisent pour créer des associations et des groupes de pression. Avec la réélection du Parti québécois en 1981, l'efficacité de toutes ces organisations est remise en question. Le mouvement Alliance Québec est formé en 1982 pour remplacer les deux principaux organismes à Montréal, et dans les régions, des divisions régionales se forment pour s'allier à Alliance Québec.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean se dote lui aussi d'un chapitre régional d'Alliance Québec. En 1986, cette division d'Alliance Québec débute la publication d'un journal trimestriel, le *Blueberry Bugle*. Ce journal fait notamment la promotion des activités de la communauté anglophone de la région, et sert également à promouvoir les idées d'Alliance Québec.

Du moment de sa création en 1982 jusqu'en 1995, Alliance Québec bénéficie de subventions de la part du gouvernement fédéral. L'organisme travaille en collaboration avec les dirigeants de la province tout en préservant la confiance de ses membres. En 1995, suite au référendum sur la souveraineté, la tension qui régnait entre radicaux et modérés éclate. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la majorité des membres d'Alliance Québec quittent le mouvement, ce qui entraîne la fermeture du *Blueberry Bugle*.

En 1999, les ex-membres d'Alliance Québec se regroupent pour former la Community Association for Saguenay-Lac-St-Jean (CASL). Le but de cet organisme est d'unir les membres de la communauté anglophone de la région, qui sont peu nombreux et répartis sur un large territoire, ainsi que de soutenir les institutions anglophones de la région. Grâce à cette association à but non lucratif, un nouveau journal voit le jour; le *Blueberry Connection*. Celui-ci, qui, comme son ancêtre le *Blueberry Bugle*, est un journal à parution trimestrielle, a toutefois une ligne éditoriale

plus communautaire, moins politisée, comme le souligne Marc Demers dans son article « La presse anglophone au Saguenay-Lac-St-Jean, vecteur de développement » : « Du "bleuet claironnant" nous passons au "bleuet rapprochant", deux noms, deux visions diamétralement opposées⁶ ». Ses articles traitent notamment des activités communautaires des anglophones, mais on y retrouve également des traductions d'articles d'actualité régionale, provinciale ou nationale.

CASL est un organisme très actif de par son soutien aux différentes institutions anglophones de la région, notamment à la seule école anglophone restante de la région, l'école Riverside Regional School⁷, à Arvida. Du côté de l'école primaire, CASL organise chaque année un concours de dessin ainsi qu'un concours d'écriture, présente des bourses d'excellence pour les élèves du troisième cycle et offre un soutien financier pour des projets qui rejoignent la mission de l'association. Du côté de l'école secondaire, CASL organise également un concours d'écriture annuel, offre des bourses d'excellence pour les finissants, contribue à l'album des finissants et aux ateliers d'art dramatique et offre un soutien financier pour des projets qui rejoignent la mission de l'association.

La dernière édition du *Blueberry Connection* paraît en mars 2007. En effet, après huit ans d'existence, CASL, qui est un organisme ayant comme mission de préserver le bien-être et la vitalité de la communauté anglophone du Saguenay-Lac-Saint-Jean, doit fermer ses portes. En effet, la communauté anglophone de la région ne cesse de diminuer, et de moins en moins de gens participent aux activités organisées. Ces activités sont, par conséquent, devenues moins nombreuses. Les soupers et soirées qui étaient autrefois des activités régulières de la communauté anglophone sont à présent rarissimes. Les institutions anglophones se font elles aussi de plus en plus rares. Il ne reste aujourd'hui qu'une seule école anglophone dans la région (Riverside Regional School, à Arvida) et il n'y a plus d'église anglophone sur le territoire de la région. Les films anglophones, qui étaient autrefois présentés dans plusieurs cinémas de la région, ne sont présentés qu'une seule fois par semaine, uniquement au cinéma de la base de Bagotville.

Le déclin de la communauté anglophone de la région est dû à plusieurs raisons. D'une part, l'augmentation du niveau d'instruction des francophones dans les années 1950 et 1960 a fait en sorte qu'il est devenu inutile de faire venir les anglophones de l'extérieur pour travailler au Saguenay-Lac-Saint-Jean. D'autre part, le fait que le plus haut niveau d'instruction disponible en anglais dans la région soit la onzième année (dans les années 1950-1960; aujourd'hui, les jeunes peuvent fréquenter une école anglophone dans la région jusqu'à la cinquième secondaire) fait en sorte qu'une bonne partie des jeunes issus de familles anglophones quittent la région pour poursuivre leurs études. Non seulement ne reviennent-ils pas par la suite, mais dans



Église Sainte-Thérèse d'Arvida. Jusqu'en 1962, les anglo-catholiques célèbrent leurs messes hebdomadaires au sous-sol de cette dernière.

BANQ, Coll. de la SHS, P2-01946-3

plusieurs cas, une fois à la retraite, leurs parents décident de quitter la région pour aller les rejoindre à l'extérieur.

Le bilan migratoire des anglophones dans la région est donc négatif, c'est-à-dire que le nombre d'anglophones qui quittent la région est plus élevé que le nombre d'anglophones qui s'y installent. De plus, une bonne partie des anglophones qui habitent la région aujourd'hui sont des militaires engagés par la base militaire de Bagotville et leur famille. Or, ces militaires sont régulièrement affectés à de nouvelles bases, ce qui fait que la plupart d'entre eux ne restent pas dans la région assez longtemps pour s'intégrer à la communauté anglophone et à ses activités.

Références

- 1 Isabelle RACINE-MIOUSSE. « L'implantation du réseau anglais de Radio-Canada », *Saguenayensia*, octobre-décembre 2003, p. 32.
- 2 Marc DEMERS. « La presse anglophone au Saguenay-Lac-St-Jean, vecteur de développement », *Saguenayensia*, octobre-décembre 2003, p.19.
- 3 Martin RINGUETTE et Roland BÉLANGER. « Arvida, la ville d'Alcan », *Saguenayensia*, mai-août 1977, p. 72.
- 4 Pierre LAROCHE. L'anglophonie au Saguenay-Lac-St-Jean : de communauté industrielle à communauté de langues officielles, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, 1997, p. 104-105.
- 5 *Ibid.*, p. 105.
- 6 Demers, *op. cit.*, p. 18-25.
- 7 L'école Riverside Regional School est née de la fusion des écoles St. Patrick's School et Saguenay Valley School en 1997.

Bibliographie

Articles de périodiques

- DEMERS, Marc. « La presse anglophone au Saguenay-Lac-St-Jean, vecteur de développement », *Saguenayensia*, octobre-décembre 2003, p. 18-25.
- LAROCHE, Pierre. « La communauté anglophone d'Arvida dans les années 1960 : une histoire qui fait maintenant partie de celle de Jonquière », *Saguenayensia*, octobre-décembre 1997, p. 17-25.
- RACINE-MIOUSSE, Isabelle. « L'implantation du réseau anglais de Radio-

Conclusion

Bref, il est possible de constater que la communauté anglophone du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui a grandement contribué au développement de la région, est en voie de s'effacer.

En effet, d'une part, on constate que l'arrivée des anglophones au Saguenay-Lac-Saint-Jean à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle a permis aux industries de s'implanter et de se développer dans la région. D'autre part, les anglophones qui se sont installés dans la région y ont établi des institutions et une vie communautaire bien à eux. Au fil du temps, par contre, différents facteurs ont fait en sorte que cette population est en déclin dans la région. L'augmentation du niveau d'instruction chez les francophones, ainsi que le fait qu'il soit impossible de poursuivre ses études postsecondaires en langue anglaise dans la région sont deux facteurs importants de ce déclin, qui se fait sentir à travers la disparition de nombreuses institutions et activités.

L'économie des villes de compagnies repose souvent en très grande partie sur les activités des grandes industries, ce qui fait qu'elle n'est pas très diversifiée. Avec la mécanisation et les avancées technologiques, ces grandes compagnies embauchent de moins en moins d'employés, rendant les emplois dans ces villes de plus en plus rares. Les usines des grandes compagnies, qui faisaient jadis la force de ces villes, font donc aujourd'hui leur faiblesse.

Canada », *Saguenayensia*, octobre-décembre 2003, p. 28-32.

RINGUETTE, Martin et Roland BÉLANGER. « Arvida, la ville d'Alcan », *Saguenayensia*, mai-août 1977, p. 72-74.

Internet

- GOULET, Laurie. « Présence d'églises protestantes au Saguenay-Lac-St-Jean », *Encyclobec*, [En ligne], <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=379> (page consultée le 23 octobre 2007).
- L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE. *Alliance Québec*, [En ligne], <http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0009296> (page consultée le 25 octobre 2007).
- RICHARDSON, Wendy. *Community Association for Saguenay-Lac-St-Jean*, [En ligne], <http://www.casl.ca/> (page consultée le 12 novembre 2007).
- UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL. *Hyper atlas socio-économique du Québec*, [En ligne], <http://www.er.uqam.ca/nobel/r15130/hyprmed1.htm> (page consultée le 23 octobre 2007).

Mémoire

LAROCHE, Pierre. L'anglophonie au Saguenay-Lac-St-Jean : de communauté industrielle à communauté de langues officielles, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, 1997, 250 p.

Entrevue

THÉRIAULT, Mélissa. Entrevue avec Mme Ivy Tremaine, vice-présidente de CASL (Community Association for Saguenay-Lac-St-Jean), Jonquière, le 16 novembre 2007.

Sauvetage historique

par Johanne Dufour
Action Saint-Méthode
et Édith Gagné
Société d'histoire de Saint-Félicien

Il est souvent nécessaire de s'institutionnaliser afin de sauver son patrimoine. C'est ce qu'a dû faire un comité de citoyens de l'ancienne municipalité de Saint-Méthode, maintenant fusionnée à la ville de Saint-Félicien, qui se préoccupe du sort du pont Painchaud.

En premier lieu, le 10 mars 2008, Action Saint-Méthode, est enfin constituée en organisme sans but lucratif. Ses objectifs sont de revitaliser le secteur de Saint-Méthode, de concrétiser des projets de développement durable à l'affût de l'environnement, du patrimoine et de la création d'emplois. Le sauvetage, la restauration et la mise en valeur du pont Painchaud s'inscrivent dans les premières préoccupations. En second lieu, on procède à la constitution de la « Fondation pont Painchaud » qui veillera à la pérennité de l'ouvrage patrimonial restauré.



Collection Germain Baril

L'équipe d'Action Saint-Méthode montre une aquarelle représentant le pont Painchaud et le projet d'aménagement de son nouveau lieu d'établissement. On reconnaît : en arrière, Édith Gagné, Germain Baril, Guillaume Doré, Viateur Aubé, Jérôme Bergeron, Jean Maltais. En avant, Joel Azevedo, Johanne Dufour, Monique Harvey.

Famille Painchaud

L'histoire de ce pont est étroitement liée à la famille dont il tire son nom. Onésime Painchaud, originaire de Plessisville est à la recherche, comme plusieurs de ses contemporains, d'un coin de terre où il pourrait s'établir avec sa famille. Toute la publicité qui entoure la région du Lac-Saint-Jean, ouverte depuis peu à la colonisation, l'attire. Il arrive à Saint-Méthode pour la première fois en 1879. C'est l'année suivante, en 1880, qu'il décide de s'établir définitivement sur les lots 39, 40 et 41 du canton Parent. Pendant quelques années, la famille habite un camp en bois rond. La maison, toujours debout aujourd'hui, a été construite en 1890. Elle a permis à la famille, composée de 12 enfants,

d'avoir un certain confort. Construite pièce sur pièce, la maison compte trois étages et une cuisine d'été!

Il semble qu'Onésime Painchaud fût rapidement un exemple de réussite puisqu'il est cité en exemple dans le *Guide des colons* d'Arthur Buies en 1890. On mentionne qu'il est :

« arrivé de Somerset à St-Méthode, en 1880, avec une somme de 400 \$. Il a pris 300 acres de terre, dont 60 sont aujourd'hui en culture. Sa propriété est évaluée à 2000 \$, sans compter 52 têtes de bétail et le roulant de sa ferme. Il a récolté, l'année dernière, 325 minots de grain, dont 85 de blé, 250 de patates et 2800 bottes de foin²».

D'autres sources mentionnent qu'en 1901, il possédait 100 acres en culture et que sa propriété était évaluée à 4 000,00 \$³.

Il a été très impliqué dans son milieu. Le 7 décembre 1885, il devint le premier maire de Saint-Méthode jusqu'au printemps 1888. Il a été également marguillier et commissaire.

Le pont Painchaud

Le pont Painchaud a été construit en 1929 afin de remplacer le précédent (probablement construit en 1913⁴). Il servait à relier les terres de la famille séparées par la rivière Ticouapé. La construction du pont en 1929 fait suite à une entente entre la famille et la Saguenay Power et vise à remplacer le pont précédent qui a été inondé. La construction du pont a coûté 600,00 \$ à la compagnie⁵.

Le pont est situé sur le lot 40 et mesure 21,6 mètres. Les plans ne prévoyaient pas de couverture latérale à l'origine, l'ajout de cette couverture lui donne semble-t-il un caractère tout à fait unique. Il est, comme plusieurs ponts de l'époque, de type Town. Ce genre de pont est bâti sans ouvrier spécialisé.

« Les poutres triangulées de ce type sont constituées de madriers tressés en diagonale, attachés les uns aux autres à chaque intersection à l'aide d'une cheville de bois et renforcés latéralement par des cordes inférieures et supérieures. Le dessin de la poutre donne l'allure d'un énorme treillis de bois⁶. »

En 1943, le pont est emporté par les glaces. Sa course est arrêtée par le pont Doucet. Un contrat est donné pour le ramener à son lieu d'origine. À un autre moment, le pont de Philippe Boulanger s'est fracassé contre le pont Painchaud. En 1955, une tornade frappe, quelques membres de



M. Réal Painchaud montre une photographie du pont.

la famille se réfugient à l'intérieur du pont. Ce dernier reste debout, alors qu'il y a bien des dommages autour.

Les derniers travaux majeurs sur le pont datent de 1987. L'opération de sauvetage du dernier pont couvert du secteur devenait urgente. Au printemps 2008, le pont a pu être déménagé après plusieurs jours de travail dans un emplacement temporaire.

Sauvetage... à priori

Le drapeau rouge sur la rivière annonce le concours annuel du départ des glaces de la Ticouapé. Sous le pont Painchaud, l'eau miroite sur la glace. On prévoit la période de la crue des eaux aux environs du 20 avril 2008 résultant d'une accumulation record de neige.

À l'instar du drapeau sur la Ticouapé, les téléphones sont rouges. Action Saint-Méthode travaille au sauvetage du pont couvert depuis le début janvier. On exerce des



À l'intérieur du pont, on prépare le déménagement.



Le pont avant les préparatifs liés à son déménagement.

pressions pour faire avancer le dossier. La campagne de commandite est amorcée. On projette 200 000,00 \$ au total pour les trois phases du projet. Malgré l'urgence de la situation, les commanditaires tardent à s'engager. Le comité est forcé à s'investir davantage, des avances de fonds personnelles assurent le dépôt de 5 000,00 \$ nécessaire au déménagement.

Entre les lambris

Des étudiants finissants du Cégep de Saint-Félicien, en Technique du milieu naturel, de l'aménagement et de l'interprétation du patrimoine travaillent de pair à l'étude de faisabilité. L'un d'eux, François Couturier, s'affaire à obtenir les permis nécessaires au déménagement d'urgence. Il déposera une fiche intitulée « Futur emplacement du pont. » Julie Michaud produira le document « Proposition de panneaux d'interprétation / Mise en valeur du pont Painchaud. »

Ultimatum!

Ce n'est pas avant le vendredi 4 avril que Jérôme Bergeron peut amorcer le dégagement d'un demi-kilomètre de chemin sous quatre pieds de neige. Les prévisions météorologiques annoncent de la pluie pour les prochains jours, ce qui nous expose à un gonflement rapide de la Ticouapé. C'est plutôt alarmant considérant de plus que la structure de 72 pieds devra être remorquée à travers un champ de terre glaiseuse. « La situation est critique, lance Germain Baril, président d'Action Saint-Méthode, qui dirige les opérations du sauvetage, c'est lundi que le pont doit sortir! »

On lève les amarres

En ce lundi ensoleillé, six des employés de l'entreprise Roger Tremblay et Fils de Normandin ont tout un défi à



Le pont est soulevé de ses culées.



Le pont est remorqué à travers champs.

relever. Ils ont l'habitude des tâches complexes, mais le déménagement d'un pont historique, on ne voit pas ça tous les jours. Il aura fallu plus d'une journée de préparatifs avant que le pont couvert ne soit soulevé de ses culées puis tiré sur la terre ferme. On alerte les médias... tout le monde en parle. Le 8 avril, sous les yeux de la foule, le pont Painchaud est remorqué à travers champs sur la ferme de Mylène Boivert et Dominique Saint-Germain aux abords du rang Nord.

L'opération dure 12 jours

Depuis le début de l'opération de sauvetage, les frères Ghislain et Magella Séguin font le taxi en motoneige. Le jour du déménagement, parmi leurs passagers, on y retrouve, des reporters de Radio-Canada, TQS, TVLDM9 et du journal Le Point. Réal, de la quatrième génération des Painchaud, suit avec intérêt les travaux, ainsi qu'Alain Boisvert et Denyse Tremblay, légataires du pont à Action Saint-Méthode. Sur place, madame Boulanger parle du pont Doucet et de son mariage à un membre de la famille Painchaud. Ginette Blackburn, fille de Florentine Painchaud née à Saint-Méthode, fille de Wellie Painchaud, fils d'Alfred. « Ce pont fait partie de notre histoire familiale, très intéressant, je suis cela de près, écrit-elle sur Internet. » Une centaine de personnes ont assisté à l'événement et les intéressés continuent d'aller jeter un coup d'œil sur la structure en bordure du rang nord. Jean-Paul Baril et Bertrand Boutin ont eux aussi répondu à l'invitation de visiter le site du sauvetage. Remarquablement, Zachary Bergeron, sera le témoin cadet de la transmission d'un bien de génération en génération.

C'était tout un « meuble » à déplacer!

Le 15 avril, le thermomètre indique -10°C . Au petit matin, pour éviter la circulation automobile, le Painchaud reprend la route en direction de la Gazonnière Aubé. Cette dernière étape de transport sur 5 km nécessite 6 camions et une quinzaine de personnes. Germain Baril jubile, l'imposante structure de 22 pieds de largeur chemine sur



Collection Germain Baril

Le pont est transporté à la Gazonnière Aubé, où il sera restauré.



Collection Germain Baril

L'aquarelle réalisée par monsieur Jean Maltais, bio-architecte, montre ce que pourrait avoir l'air l'aménagement du nouvel emplacement du pont Painchaud.

la route, une trentaine de badauds s'émerveillent. On s'informe des fils électriques. Un tuyau flexible incurvé à l'avant a été installé sur le toit. Ainsi, le pont couvert passe sous les filages sans problème. À bon port à 7 h 30, le vieux Painchaud retrouve sa fierté. Le témoin d'une époque importante de l'histoire de Saint-Méthode repose enfin sur de nouvelles assises provisoires pour sa cure de jouvence. À peine quelques jours plus tard, la radio confirme le départ des glaces. Mission accomplie!

« Je ne donnerais pas deux dollars pour ce pont! » souligne un curieux



Collection Germain Baril

Denyse Tremblay et Alain Boisvert, légataires du pont à Action Saint-Méthode.

Références

- 1 Nathalie Boudreault, *Étude sur la maison et le pont Painchaud*, Saint-Félicien, Société d'histoire de Saint-Félicien, 2001.
- 2 Arthur Buies, *La région du Lac-Saint-Jean, grenier de la Province de Québec*, 1890, p. 89.
- 3 Nathalie Boudreault, *Étude sur la maison et le pont Painchaud*, Saint-Félicien, Société d'histoire de Saint-Félicien, 2001.
- 4 Un premier pont aurait été construit avant 1913, du temps d'Onésime Painchaud.
- 5 Jean Lefrançois, « L'histoire des ponts du Lac-Saint-Jean de la

Cette œuvre architecturale a été cédée généreusement pour une somme symbolique d'un huard (1,00 \$) à Action Saint-Méthode par M. Alain Boisvert et M^{me} Denyse Tremblay. Le legs culturel a été signé le 13 février 2008.

Un aperçu du futur pont Painchaud

Le bio-architecte, Jean Maltais participera activement à la restauration et à la mise en valeur du pont couvert. Selon ses premières observations, la structure maîtresse du pont est en excellent état. Le verre sera utilisé pour bien voir les méthodes de construction utilisées à l'époque. Le tablier du pont sera conservé pour garder son cachet particulier. Il sera installé au-dessus de la rivière Ticouapé en plein cœur du secteur de Saint-Méthode. Les piétons et les cyclistes qui pourront l'emprunter.

Qui aurait cru!

D'authentique, son statut évolue à celui d'historique. Sur une fiche d'évaluation patrimoniale des ponts couverts du Québec datée de 1982, on décrivait l'attitude du milieu envers le pont Painchaud « intérêt mitigé, on a plutôt préféré citer la vieille maison transformée en remise que le pont ». Qui eut cru que 25 ans plus tard, il deviendrait le pont des générations: pont de ferme à pont piétonnier et cycliste, un produit d'appel touristique.

colonisation à aujourd'hui », *Saguenayensia*, vol. 41, no 4 (oct. déc. 1999), p. 31.

6 Jean Lefrançois, « Les techniques de construction des ponts », *Saguenayensia*, vol. 41, no 4 (oct. déc. 1999), p. 3.

Action Saint-Méthode, 2797 rue de Saint-Méthode, Saint-Félicien (QC) Canada G8K 3C2
action-st-methode@hotmail.com (418) 276-1073
fondationpontpainchaud@hotmail.com (418) 630-8288

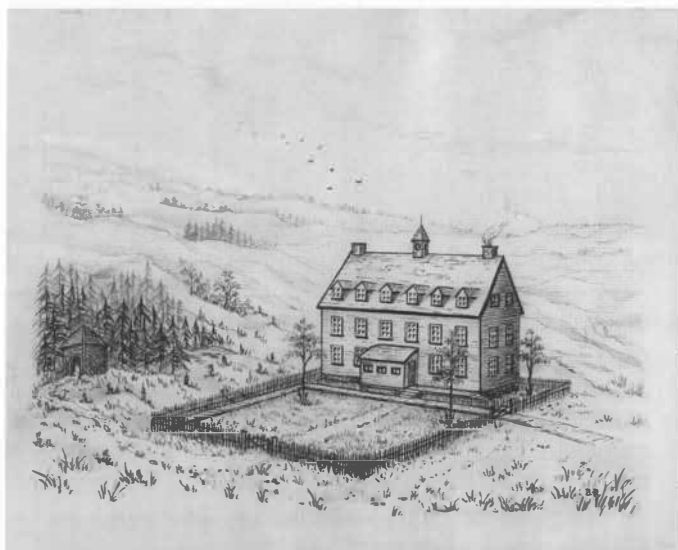
Le Vieux Couvent

Est-ce un mythe? Est-ce une réalité?

Les précieuses Annales des sœurs du Bon-Pasteur nous informent

par Jeanine Barrette

Pour les sœurs du Bon-Pasteur de Chicoutimi, le Vieux Couvent fondé en 1864 et incendié quarante-huit années plus tard, dans le grand feu de 1912, c'est comme une mystérieuse sœur aînée trop tôt décédée, avant même sa naissance.



BANQ, Coll. de la SHS, P2-00295-1

Premier couvent du Bon-Pasteur à Chicoutimi, fondé en 1864, dessiné d'après les souvenirs d'anciennes élèves.

Si nous allions puiser dans les annales de ce vieux couvent pour y découvrir les événements, les peines, les joies et le constant labeur de ces vaillantes devancières? N'est-ce pas pour nous qu'elles tenaient le « journal de bord » de leur quotidien, ces fondatrices, ces premières missionnaires?

Comme notre Couvent de Rivière-du-Loup, le Vieux Couvent de Chicoutimi reconnaît, en l'abbé Dominique Racine, son fondateur et fidèle protecteur. Selon la tradition orale, la première Supérieure, sœur St-Édouard (Desneiges Poisson), aurait été empruntée à ce couvent de l'autre côté du fleuve, à la demande expresse de cet abbé Racine, ancien curé de Rivière-du-Loup, devenu curé de la paroisse et futur premier évêque de Chicoutimi. Ces faits et les nombreux échanges lors des obédiences annuelles expliquent

les liens très étroits longtemps entretenus entre ces deux missions, malgré les difficultés et la longueur des voyages : un jour, deux jours, parfois plus. Par bateau à vapeur... naturellement.

Le fleuve... la rivière. Le Saint-Laurent... le Saguenay. Que de fois nos devancières ont parcouru ce « chemin d'eau », tour à tour extasiées, effrayées ou malade, mais confiantes de mener à bien la mission qui leur était confiée : « Doter Chicoutimi et les environs d'un couvent dirigé par des religieuses¹. »

Dans l'humble village chicoutimien, les paroissiens, membres du conseil municipal et des associations paroissiales, se réjouissent de voir enfin s'achever la construction de leur futur hôtel de ville. « Pourtant, à la demande du bon curé Racine, et tout à la joie d'avoir un couvent, ils consentent à le céder aux religieuses. Un gros sacrifice pour le bien général. Monsieur Racine se charge de le compléter et de l'adapter à sa nouvelle estination². »

Écoutons monsieur Racine qui, le jour même de l'arrivée des missionnaires, ouvre son cœur à un ami de Québec, le grand vicaire Charles-Félix Cazeau, ce grand bienfaiteur et ami de la Communauté du Bon-Pasteur, que notre histoire n'a pas oublié :



SHS, PPH-05-0263-07

Chicoutimi en 1858. Photographe, J. E. Chabot.

« Ce jour du 3 septembre 1864 sera glorieux dans l'histoire du Saguenay, puisque nous avons reçu aujourd'hui une petite colonie de Saintes Religieuses qui viennent se fixer au milieu de nous afin de donner aux enfants de notre localité une instruction et une éducation convenables... Elles me sont arrivées à midi par une pluie battante et des chemins affreux. Je voulais moi-même aller les recevoir à la Grande-Baie; mais je n'ai pu avoir ce plaisir pour plusieurs raisons³... »

Et c'est le « quatre-roues » de monsieur Alexandre Gagnon, *Alex*, pour tout le monde, qui assure le trajet final. Le bon curé Racine accueille les saintes religieuses à son presbytère où elles demeurent pendant huit jours. C'est donc le 12 septembre 1864 qu'elles franchissent le seuil de leur couvent : une maison vraiment neuve à laquelle il ne manquait, quelques jours auparavant, que des portes, des fenêtres, de la peinture et beaucoup de mobilier.



Élèves du couvent du Bon-Pasteur, Chicoutimi, vers 1875. Une inscription indique : 1^{re} rangée (en arrière) de gauche à droite, 1- A. Tremblay, 2- Marie Lachance, 3- Marguerite Delamarre, 4- Hortense Garon, 5- Césarée Bouliane, 6-Mathilda Lachance, 7- Malvina Tremblay. Au milieu, de gauche à droite : 3- Léonide Savard, 4- Lydie Boily, 5- Sœur St-Gabriel, 6- Joséphine Lachance, 7- Hélène Harper, 8- Sœur Marie du Carmel, 9- Odile Bossé. En avant, de gauche à droite, 1- W. Tremblay, 2- Élodie Lemieux, 3- Victoria Brassard, 4- Virginie Lachance, 5- Marie Boily.

Comment douter de la vaillance de ces cinq fondatrices dont l'âge moyen est de 28 ans? Fortes de leur foi et de leur jeunesse, la besogne ne les effraie pas. Deux jours plus tard, les premières élèves font leur entrée : 90 jeunes filles, dont 35 pensionnaires et 18 demi-pensionnaires. Bon nombre de nos familles du Saguenay-Lac-Saint-Jean comptent une « arrière-arrière-arrière-grand-mère » parmi ces élèves de la première heure.

Par bonheur, la population participe généreusement, et souvent bénévolement, à l'œuvre naissante. Chacun offre qui de l'argent, qui un lot à Hébertville, qui un crucifix pour la chapelle, un ciboire, un confessionnal, un dictionnaire, le fer aux hosties, un harmonium, la cloche du couvent et une vache, don de monsieur le curé, parmi tant d'autres bontés.

La rue du Couvent prend vie et deviendra plus tard la rue Bégin, en l'honneur de Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, deuxième évêque de Chicoutimi de 1888 à 1891.

Entre ces années de fondation et la disparition de ce « légendaire » Vieux Couvent, la petite communauté, toujours soutenue et encouragée par la population, se dévoue entièrement à l'enseignement, au bien-être, à la formation artistique, morale et religieuse de nos chères enfants : enseignement conforme aux exigences de l'époque, célébrations solennelles soulignant les événements importants ou le passage de visiteurs de marque, retraite annuelle et messe quotidienne, neuvaines au bon saint Joseph, soins attentifs lors des redoutables épidémies de fièvre, de picote, de rougeole, séances littéraires et musicales, pique-niques et transport offerts par des bienfaiteurs. On s'instruit, on se forme, on ne s'ennuie pas. *Les Annales* nous le confirment.

Le temps passe. Ne cessant d'accumuler succès et louanges, l'Institution se voit attribuer, dès 1880, le titre d'Académie. Six années plus tard, ayant pris part à l'Exposition intercoloniale de Londres, l'Académie du Bon-Pasteur y remporte une médaille et un diplôme d'honneur qui témoignent de la valeur des travaux qui y ont été envoyés.

N'est-il pas émouvant cet extrait de l'œuvre admirable de monseigneur Marius Paré, sixième évêque de Chicoutimi, L'Église au diocèse de Chicoutimi?

« Nous ne pouvons sous-estimer l'œuvre accomplie dans la région, par les Religieuses du Bon-Pasteur, depuis 1864. Elles vivaient dans la pauvreté, comme le peuple qui les entourait. Et pourtant, elles ont fait merveille. Elles ont démontré qu'en éducation, les obstacles matériels que l'on rencontre sur le chemin du succès ne sont plus à craindre⁴. »

Que dire également de ce témoignage, cité dans ce même ouvrage de monseigneur Marius Paré, d'une ancien-



Le Vieux Couvent (à gauche) et le nouvel étage ajouté suite à l'agrandissement (à droite), en 1888.



Archives des sœurs du Bon-Pasteur.

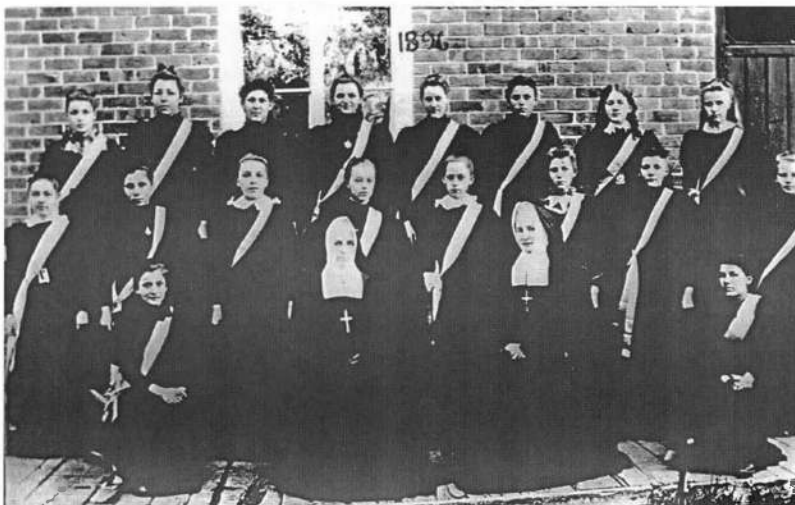
Au Vieux Couvent, 1903-1904.

ne élève du Vieux Couvent, Mademoiselle Émilie Tremblay, à l'adresse de tant de leurs mères et grand-mères qui verront plus tard, avec bonheur, leurs filles fréquenter le futur Nouveau Couvent qui les accueillera, rue du Séminaire, en 1927?

« Il fallait voir comme il n'y avait rien quand les Sœurs se sont installées. Mère Saint-Édouard a fait de ses mains toutes espèces de choses : jusqu'à bû-

cher, piocher, pelleter, transporter des roches dans ses mains, charroyer de la terre dans son tablier, enfin tout, avec les petites filles qui l'aidaient. Elle a fait elle-même une terrasse et un jardin à côté du couvent. Si vous aviez vu comme elle avait bien arrangé cela, les abords du couvent⁵... »

En 1888, les besoins ne cessant de croître, et malgré l'heureuse arrivée des mères Ursulines de Roberval, en 1882, le vieux couvent ne suffit plus. On décide de l'agrandir et d'ajouter un étage à la vieille partie laquelle, dix années plus tard, menacera d'écraser sous ce poids additionnel. Les réparations urgentes sont effectuées. Mais le Vieux Couvent se fait vieux. Que faire?



Finissantes de 1896.

Archives des sœurs du Bon-Pasteur.

La solution se présentera quand des projets sérieux d'École normale se concrétiseront en 1907. Les pensionnaires et les Sœurs graviront alors le « promontoire qui domine la ville », en route vers le Pensionnat-École normale.

Les adieux sont touchants

« Adieu cher et vieux Couvent! Tes murs, berceau de notre apostolat dans cette ville, nous



Fondation du vieux couvent du Bon-Pasteur. Le feu détruisit en même temps que le couvent, la cathédrale, le séminaire et une centaine de maisons, en 1912.

rediront toujours les noms aimés de nos Sœurs fondatrices qui peinèrent pour implanter notre jeune institution, la première de cette région. Ici, impossible, chères devancières, de ne pas nommer celui qui fut l'âme de vos œuvres, le fondateur dévoué, le pasteur aimé, le prélat vénéré, Mgr Dominique Racine⁶. »

Le Vieux Couvent n'a pourtant pas dit son dernier mot

Sous le vocable d'« Académie St-Dominique », le couvent devenu externat accueillera chaque matin, avec amour, nos chères enfants du cours primaire, sous la direction de deux religieuses qui graviront quotidiennement,

avec les petites pensionnaires, la côte entre les deux institutions de cette rue du Couvent. Dans l'ancienne chapelle, en souvenir de 43 années de touchantes célébrations, on poursuivra l'enseignement de la musique, jamais interrompu depuis les premières semaines de la fondation.

Cinq années de cette nouvelle vie dont tous semblent s'accommoder, enseignantes, parents et élèves.

Mais le 24 juin 1912

« À neuf heures et demie, grand émoi dans la ville de Chicoutimi : le Château Saguenay est en flammes. Quelques heures plus tard, l'Hôtel Desbiens, le magasin Gagnon & Frères, la Cathédrale et des dizaines de maisons environnantes sont entièrement consumés. Plusieurs de nos sœurs en sont doublement affectées voyant ainsi disparaître leur maison paternelle située dans les rues incendiées⁷. »

Au centre de la conflagration, le Vieux Couvent devient aussi la proie des flammes, de même que le Séminaire sur les ruines duquel prendra vie et solides fondations le futur pensionnat du Bon-Pasteur.

Le « Vieux Couvent » de Chicoutimi a vraiment existé (1864-1912), pendant 48 ans.

Références

- ¹ Marius Paré, *L'Église au diocèse de Chicoutimi*, 1983, tome 1, p. 216.
- ² Ibid.
- ³ Ibid., p.217.
- ⁴ Ibid., p.218.
- ⁵ *Saguenayensia*, septembre 1971, p. 139.
- ⁶ Annales des sœurs du Bon-Pasteur.
- ⁷ Annales des sœurs du Bon-Pasteur.

* Trois évêques se sont succédé pendant ces 48 années: Dominique Racine, Louis-Nazaire Bégin, Michel-Thomas Labrecque.

* Tant de noms de bienfaiteurs ou d'élèves sont mentionnés dans ces Annales: Aubin, Savard, Gobeil, Côté, Bergeron, Riverin, Duchesne, Vézina, Chaperon, Bouchard, Lajoie, Belley, Tessier, Gosselin, Tremblay, Lepage, Jean, Gravel, Rinfret, Barrette, Desgagné, Angers, Houde, Lemieux, Pilote, Béchar, Larouche, Fortin, Gauthier, Lévesque, Murdock, Gilbert, Maltais, Tousignant, Petit, Désautels, Claveau, Maltais, Néron, Talbot, etc.

* Avant la fin du siècle, les Annales signalent avec joie l'arrivée, en 1884, des sœurs Augustines, fondatrices de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, et en 1894, la fondation d'une troisième communauté enseignante, celle des sœurs du Bon-Conseil de Chicoutimi. Les Annales se réjouissent également de l'arrivée des frères Maristes (1901) et de celle des Sœurs du Saint-Sacrement (1903).



AFFICHEZ VOS COULEURS AVEC LE DRAPEAU DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean peut s'enorgueillir de posséder son propre drapeau. Depuis 1938, cet étendard de par ses couleurs représente avec symbolisme les principaux éléments de notre histoire.

Vous pouvez vous le procurer à la Société historique du Saguenay en tout temps. Pour toutes informations, vous pouvez communiquer avec nous, au : (418) 549-2805, ou par courriel : shs@shistoriquesaguenay.com

SITE ET MONUMENT

LA CHAPELLE DE L'ERMITAGE SAINT-ANTOINE DE LAC-BOUCHETTE

par Pierre-Maurice Hébert



Ermitage Saint-Antoine de Lac-Bouchette.

SHS, FPH-65-0743

En cette fin du centenaire de la chapelle Saint-Antoine, au Sanctuaire de Lac-Bouchette, il est bon de se rappeler les origines de cette petite chapelle qui remonte à 1907, et qui a été déclarée « patrimoine historique ».

Le fondateur de cette chapelle, l'abbé Elzéar Delamarre, supérieur du Séminaire de Chicoutimi et aumônier à l'hôpital Saint-Vallier (tout près du séminaire) vouait une grande dévotion à saint Antoine. Vers 1900, des peintures représentant saint Antoine et des scènes religieuses par le peintre Charles Huot apparaissaient déjà dans des lieux de culte au Saguenay-Lac-Saint-Jean : à Métabetchouan, Hébertville, Chicoutimi... Charles Huot était un grand ami de l'abbé Delamarre. Ils avaient étudié ensemble au Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière. C'est l'abbé Delamarre qui recommandait Charles Huot pour peindre dans les églises.

L'abbé Delamarre avait un chalet à Lac-Bouchette. Il aimait y passer les vacances de Noël, au sommet d'une montagne et au milieu des neiges. Il y allait avec ses sœurs, une cousine et Eva Bouchard. Il insistait pour que Charles Huot vienne passer quelques jours avec lui. Charles Huot ne manquait pas cette invitation. Cela lui permettait d'étudier les effets du soleil sur la neige dans les grands espaces et de concevoir de nouveaux tableaux. Il aimait surtout les longues conversations avec son ami l'abbé Delamarre, autour d'un bon poêle, à la lueur des chandelles.

Pour les deux amis, c'était un repos bien mérité. L'abbé Delamarre était un bourreau de travail. En plus de ses responsabilités, à la tête de deux grandes institutions, il rédigeait *Le Messager de Saint-Antoine*, une revue très populaire qui circule encore sur plusieurs continents. De plus, il avait fondé une communauté religieuse, les Sœurs Antoniennes, aidé heureusement par quelques miracles de saint Antoine. Pour Charles Huot aussi, ses courts séjours à l'ermitage étaient un repos bien mérité. C'était un homme actif comme l'abbé Delamarre. Il n'arrêtait pas de peindre, parfois d'immenses toiles, comme celles du parlement de Québec. Ses voyages en Europe, où il avait étudié la peinture et où il avait de nombreux engagements, prenaient beaucoup de son temps. Il y avait épousé une Allemande, de qui il a eu une fille, Alice. C'est à celle-ci qu'on doit la correspondance, très bien conservée, de son célèbre père.

Vingt-trois toiles

Le chalet de Lac-Bouchette était attenant à la chapelle Saint-Antoine. L'abbé Delamarre l'appelait l'ermitage Saint-Antoine. Charles Huot eut l'idée de couvrir les murs intérieurs de la chapelle, avec des scènes de la vie de saint Antoine. Lui aussi était attaché à ce saint miraculeux et avait déjà peint des tableaux de ses miracles. Ainsi commença l'aventure des vingt-trois toiles peintes dans la petite chapelle de Lac-Bouchette. Les travaux durèrent une dizaine d'années, à partir de 1909, le peintre s'y adonnant un peu chaque année, à temps partiel. Il y peignait par pur amour, sans demander de rémunération. Aujourd'hui ces toiles sont évaluées à 100 000 \$. La chapelle elle-même n'est pas sans valeur. Elle tient toujours debout malgré ses cent ans passés, au milieu des vents et des tempêtes du nord. On ne sait pas quel architecte l'a construite. On pense à François-Xavier Berlinguet qui avait déjà construit l'église de Saint-Prime. Berlinguet était très près du clergé. Il a construit de nombreux temples religieux à cette époque.



SHS, FPH-65-0076-2



SHS, FPH-65-0076-3

Photographies illustrant des tableaux de Charles Huot. Chapelle du sanctuaire de Lac-Bouchette, avril 1976.

La renommée de Charles Huot était alors à son sommet. Il peignait pendant cette période une toile de huit mètres au parlement de Québec : « Le débat sur les langues ». En 2008, c'est le temps comme jamais d'aller voir les peintures de Charles Huot au parlement, puisqu'on y fête le quatrième centenaire de Québec. Le parlement étant déclaré « porte ouverte », on aura accès à tous ses trésors. D'immenses toiles de Charles Huot déployées sur les murs recréent notre histoire nationale, par exemple « Je me souviens » (1914 à 1920) au plafond de l'Assemblée nationale, 18 x 7 mètres. Cette toile est fourmillante de personnages réels, très bien peints et reconnaissables. De son côté, la Galerie nationale du Canada a publié en 1979 un beau livre intitulé « Charles

Huot » (par Jean-René Ostiguy) rempli des peintures de Charles Huot. Il n'y en a pas moins de 60, en pleines pages.

Charles Huot est un grand peintre. Il touchait tous les genres de peintures : histoire, portraits, scènes ordinaires, paysages... Il peignait partout, en toute saison, des tableaux de toutes les grandeurs. Polyvalent et perfectionniste, sensible à son pays, aux gens, à la nature, ses peintures resteront comme patrimoine national. Concluons en disant que la valeur de sa petite chapelle à Lac-Bouchette a été consacrée par le peuple : les gens se sont mis à venir y prier peu à peu. M^{gr} Labrecque, évêque du diocèse a donné une envergure décisive à ce lieu de pèlerinage en 1925, après que l'abbé Delamarre l'eut confié, avant sa mort, aux Capucins. Le corps de l'abbé Delamarre repose dans sa petite chapelle, ce qui en fait un lieu doublement saint.

Références

- Hormidas Magnan, *Charles Huot*, Québec, 1932.
 Dragon, s.j. *L'abbé Delamarre*, Chicoutimi, Société Historique du Saguenay, 1973.
 Jean-René Ostiguy, *Charles Huot*, Ottawa, Galerie Nationale du Canada, 1979.
Le Messager de Saint-Antoine, Lac-Bouchette, QC, périodique.
 Archives des capucins, Lac-Bouchette et Montréal.

CRÉ CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Porteur de développement
www.creslsj.ca

ancré création crédo
 consacré crescendo créneau
 crédibilité décréter

LES MÉCONNUS DE L'HISTOIRE

LOUIS-JOSEPH GOBEIL : UN MÉDECIN TENACE

Hall de la renommée / Musée du Fjord

Le 6 décembre 1909, Louis-Joseph Gobeil naît à Laterrière d'Ida Girard et d'Édouard, mesureur de bois.

Louis-Joseph est un élève brillant qui fait son cours classique à Sainte-Anne-de-Beaupré et au Séminaire de Chicoutimi. Diplômé en 1931, il entreprend des études à la faculté de médecine de l'Université Laval et est reçu médecin en 1941. L'année suivante, il épouse Thérèse Simard à Montréal avec qui il aura neuf enfants.

Le jeune docteur s'installe à Grande-Baie pour prendre la relève de son collègue Benoît Fortin. Il acquiert vite une solide réputation.

En 1945, Louis-Joseph Gobeil est appelé au chevet d'une dame de l'Anse-Saint-Jean qui allait accoucher. Des complications surviennent et le docteur Gobeil doit transporter la patiente lui-même à Chicoutimi, où se trouve le seul hôpital de la région. La patiente meurt en route. Il décide donc de se battre pour ouvrir un hôpital à La Baie.

Le 21 mars 1970, soit 25 ans plus tard, l'Hôpital de La Baie est enfin inauguré. Louis-Joseph Gobeil devient



Louis-Joseph Gobeil, médecin.

un membre au sein du premier conseil d'administration et aussi membre du conseil médical, après une présence assidue au comité et à la corporation de l'hôpital depuis 1968.

Des points de vue professionnel et social, il se démarquera par la diversité de sa pratique médicale : obstétricien, dentiste, « ramancheur », conférencier et souvent... confident! Au plan clinique, il élabore un traitement pour lutter contre le zona.

Il agira comme précurseur dans l'élaboration du régime d'assurance-maladie. En effet, il crée son propre système de frais médicaux qui permet à ses malades d'investir un montant annuel qui couvre

tous les soins nécessaires à une famille. Ce sont sans doute ses qualités humaines et la reconnaissance de ses pairs qui lui valent le titre de gouverneur au Collège des médecins.

Après plus de 6 000 accouchements et près de 40 ans de pratique, Louis-Joseph Gobeil décède le 9 décembre 1978. Sa mémoire reste toujours présente dans notre conscience historique.

www.shistoriquesaguenay.com

Vous accédez à : ♦ l'index de la *Revue Saguenayensia*
♦ notre bibliothèque

Vous y découvrirez : ♦ notre programmation d'activités
♦ les *Veillées de Saguenayensia* à venir

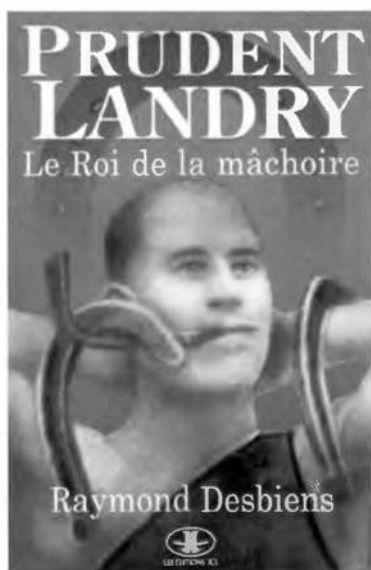
Vous commanderez en ligne : ♦ les publications de la SHS
♦ le drapeau du Saguenay-Lac-Saint-Jean

D'UNE PAGE À L'AUTRE

PRUDENT LANDRY : LE ROI DE LA MÂCHOIRE*

par Jean-Sébastien Painchaud-Hardy
étudiant à la maîtrise en études
et interventions régionales

Recension



Ce livre de Raymond Desbiens expose la vie mouvementée de Jean-Marie-Prudent Landry, un des hommes les plus forts de l'histoire québécoise. Né en Gaspésie le 6 avril 1887, cet homme doué d'une force exceptionnelle a su laisser sa marque dans le monde des hommes forts du début du XX^e siècle. Ce récit tiré de témoignages nous dévoile la trajectoire fantastique de ce jeune homme et de sa carrière digne de mention. Reconnu dès son jeune âge pour sa force, le jeune Landry aurait même selon les dires, hérité d'un don de force de son grand-père paternel. D'une provenance insolite, cette force s'est vite manifesté en un atout privilégié pour le jeune qui déjà à 14 ans œuvrait pour une compagnie forestière. Ses exploits de tous les jours dans le domaine forestier ont vite conforté chez lui le désir de se réorienter. La voie des grands hommes forts de son époque lui démontrait des possibilités de reconnaissance et de célébrité. Il fit vite ses preuves et joignit la troupe d'athlètes de Louis Cyr avec laquelle il partagea la scène quelque temps. À la lecture de son histoire, c'est avec surprise que l'on découvre l'immense parcours réalisé par Landry, passant de son Canada natif vers les États-Unis, l'Europe et l'Australie.

Malgré une taille de 1,60 mètre et un poids de 53 kilos (117 livres) qui ne dévoilait rien de sa force quasi surhumaine, ce roi de la mâchoire spécialiste de la levée de charge et de la torsion de métal par la bouche a marqué toute une génération. Avec détails et anecdotes, ce livre nous permet de suivre le parcours de Prudent Landry dans une multitude de villes, où les exhibitions et tours de force s'enchaînent. Landry fait réagir le public par des levers dépassant les 1 360,78 kg (3 000 livres). Il n'a pas son pareil dans l'exécution de torsions du métal (fers à cheval) et réalise sous des yeux émerveillés des pliages formant avec des barres d'acier des ressorts. Ses tours de force sont mémorables. Que ce soit en solo ou en groupe, les performances de Landry laissent bouche bée et conservent un attrait et une popularité lui assurant un travail constant. Parmi ses nombreux engagements, notons son embauche au cirque Barnum & Bailey, institution américaine célèbre dans le monde du spectacle forain de cette époque.

Ce livre dévoile de plus la détermination de cet homme qui face aux avaries et aux blessures a su revenir de plus belle. Nous retrouvons certainement dans ses exploits une lutte pour l'affirmation du plus fort, mais surtout une source constante d'émerveillement athlétique pour une foule de spectateurs. Avec une carrière basée sur les défis, chaque prestation publique soumet Landry à l'affrontement d'aspirants souvent gigantesques. L'étalage des victoires de Prudent Landry nous fait voir la dynamique profonde de ce type de confrontation où la réputation de champion attise l'envie.

Il faut aussi mentionner qu'à l'âge de 42 ans Prudent Landry décide de venir s'installer au Lac-Saint-Jean et ce, avec l'idée d'une retraite du monde sportif bien méritée. Mais pour ce personnage cette étape proposa d'autres défis... Une longue vie de famille et de dur labeur qui se prolongea jusqu'à 86 ans et 5 mois.

Référence

* Desbiens, Raymond, Prudent Landry : *Le Roi de la mâchoire*, Les Éditions JCL inc., Chicoutimi, 2008, 247 pages.

EN BREF...

40 ANS AU SERVICE DES PLAISANCIERS!

par Réjean Wilson
commandant Escadrille Saguenay

Les Escadrilles canadiennes de plaisance (CPS-ECP) sont considérées comme une organisation nationale sans but lucratif, s'étendant de l'Atlantique au Pacifique. Elles réunissent des plaisanciers pour améliorer leurs connaissances en navigation par l'enseignement de plusieurs phases du matelotage ainsi que la manœuvre du bateau. Elles visent donc la sécurité nautique sur nos différents plans d'eau. L'Escadrille Saguenay fait partie de cette grande association nationale et elle compte, comme membres, 197 plaisanciers.

Une soirée spéciale pour fêter le 40^e anniversaire!

Le 1^{er} novembre prochain, une soirée spéciale sera organisée en vue de souligner le 40^e anniversaire de l'Escadrille Saguenay. Nous avons mis en place une programmation spéciale (exposition de bateaux miniatures, souper protocolaire, consolidation des escadrilles Lac-Saint-Jean et Saguenay, présentation du nouveau logo, concours de photos et danse. L'événement le plus attendu de la soirée sera sans aucun doute la présentation de l'historique de l'organisation. En effet, monsieur Bernard Brassard, un de nos membres, a fait un travail gigantesque en faisant ressortir les faits marquant l'histoire de l'Escadrille Saguenay. Une copie de ce document sera distribuée à tous nos membres ainsi qu'aux différentes organisations qui, de près ou de loin, s'intéressent à la navigation et à la sécurité sur l'eau. Nous pourrions sans doute dévoiler les principaux événements historiques lors d'une prochaine parution. À tous les plaisanciers anciens et actuels, nous donnons rendez-vous à l'hôtellerie CEPAL Villégiature, le samedi premier novembre prochain.



Escadrille Saguenay.

Une consolidation d'escadrilles!

Jusqu'à présent, deux escadrilles se sont partagé le territoire régional soit l'Escadrille Saguenay pour le plan d'eau longeant la rivière Saguenay et celle du Lac-Saint-Jean pour le plan d'eau portant le même nom. D'un commun accord, les deux escadrilles ont manifesté le désir d'unir leurs efforts en vue de donner aux membres de meilleurs services. Ajoutons que plusieurs plaisanciers du secteur Lac-Saint-Jean-Est sont actuellement membres de l'escadrille Saguenay et que peu importe le lieu de résidence, nos membres profitent de deux magnifiques plans d'eau que ce soit le lac Saint-Jean ou le Saguenay. Selon la procédure, notre demande a été adressée aux autorités nationales des Escadrilles de Plaisance et l'annonce officielle sera dévoilée, lors de la soirée organisée en l'honneur du 40^e anniversaire de l'Escadrille Saguenay.

Des formations actualisées et adaptées aux besoins des membres!

Depuis le 1^{er} avril 1999, de nouveaux règlements de la Garde côtière canadienne (maintenant le Bureau de la sécurité nautique de Transports Canada) visent tous les conducteurs d'embarcations de plaisance munies de moteur et utilisées à des fins récréatives. Dès le 15 septembre 2009, tous les conducteurs d'embarcations à moteur doivent avoir à bord cette preuve de compétence. L'escadrille offre la formation qui vous permettra d'obtenir votre carte de conducteur. Adressez votre demande à nautismesaguenay@hotmail.com. Bien d'autres formations sont également offertes. Ces formations visent essentiellement à améliorer les compétences des plaisanciers et permettent ainsi d'augmenter leur sécurité ainsi que celle de leur famille lorsqu'ils pratiquent leur sport préféré. Sur notre site [nautisme.ca](http://www.nautisme.ca), vous retrouverez l'ensemble des formations offertes. Pour en nommer quelques-unes : plaisance, pilotage, radio VHF maritime, matelotage voile, pilotage avancé... La liste exhaustive des formations se retrouve sur notre site www.nautisme.ca.

Quarante ans au service des plaisanciers ça se fête et la sécurité sur l'eau ça s'apprend!

Identification des membres de la Passerelle de l'Escadrille Saguenay 2008. À l'avant, de gauche à droite : Gilles Duchesne, Jean-Robert Lavergne, Robert Vézina. À l'arrière, de gauche à droite : Gilles Poirier, Roland Lessard, Réjean Wilson, Lynda Harvey, Sandra Juneau, Jaquelyne Martin, Jean-François Amiot. Absents de la photo : Michel Langlois (Lac-Kénogami), Paul-André Bouchard, Yvon Lavoie, Paul-André Lavoie (Lac-Saint-Jean).

UNE PUBLICATION DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY OBTIENT DEUX BELLES RÉCOMPENSES



M. Dany Côté

M. Dany Côté au Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean, après la remise des prix, vendredi 26 septembre 2008.

La monographie **Kénogami: Camériste de l'industrie, 1912-1975**, de l'auteur **Dany Côté**, a été retenue comme finaliste dans la catégorie Prix littéraire AbitibiBowater Intérêt général 2008, au Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce dernier avait obtenu au mois de juin le deuxième prix octroyé par la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Le jury du Salon du livre a fait une belle description de l'ouvrage, dont nous tirons ce passage : « Cet impressionnant travail de recherche se lit comme un roman et apporte un précieux témoignage sur une époque révolue, mais pas si lointaine où la modernité industrielle et sociale avait un accent régional ». Nous félicitons M. Dany Côté pour l'excellence de son travail et l'intérêt qu'il a suscité auprès des deux organismes.

NOMINATION DE DEUX MEMBRES DE L'ORDRE DES VINGT-ET-UN

La Société historique du Saguenay vous informe que M. Bernard Angers et M^{me} Pauline Morrier-Gauthier, de Saguenay, sont devenus les 45^e et 46^e membres de l'Ordre des Vingt-et-Un. C'est à l'occasion des cérémonies de la fête du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le mercredi 11 juin 2008, qu'ils ont été reçus membres par le président de la Société historique du Saguenay, M. Jean-Charles Dubé.



M. Bernard Angers, qui occupe le siège # 3, a été nommé pour sa participation au développement régional en tant qu'ancien recteur de l'UQAC et de président du Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Quant à M^{me} Pauline Morrier-Gauthier, qui occupe le siège # 9, elle a été nommée pour sa contribution à l'éducation musicale dans la région à titre de fondatrice et administratrice pendant 30 ans de l'Atelier de musique d'Arvida.

L'Ordre des Vingt-et-Un existe depuis 1969 et vise à honorer des personnes qui se sont distinguées par leur bénévolat, leur dévouement et leur implication dans le milieu.

IN MEMORIAM

M. Denis Renaud, médecin, est décédé le 10 juillet 2008. Ce dernier a été nommé membre de l'Ordre des Vingt-et-Un en 1975, pour son rôle d'instigateur du Comité de bonne entente (comité de la fête du Saguenay) et pour avoir été l'un des fondateurs de l'Ordre des Vingt-et-Un.

M. Réal Lévesque est décédé le 8 septembre 2008. Ce dernier a été vice-président et membre du conseil d'administration de la Société historique du Saguenay pendant environ quinze ans. Nous remercions M. Paul-Eugène Lemieux, qui œuvra à la Société historique comme président et au conseil d'administration au cours de ces années, de nous avoir fait part de ce décès.

Aux deux familles éplorées, nous offrons nos plus sincères condoléances.

NOTE DE LA RÉDACTION

Nous désirons attirer votre attention sur le fait que la rédaction a omis de soumettre les textes de Russel Bouchard et de J.-M. Lavoie-Painchaud à la correctrice Thérèse Trudel, avant la parution du volume 50, no 2. Nous nous excusons auprès d'elle, des auteurs et des lecteurs des inconvénients qui ont pu en résulter.

ERRATUM

Notez bien que dans l'article de Luc Noppen intitulé : *Un lieu de mémoire des Eudistes : l'église et le presbytère Sacré-Cœur de Chicoutimi*, de la revue *Saguenayensia* vol. 47, no 4, oct.-déc. 2005, à la page 20, il est fait mention du décès de M. Henri Tremblay. On devrait plutôt lire M. Roland Tremblay.

Nous nous excusons auprès de M. Henri Tremblay des inconvénients occasionnés par cette information erronée.



Sylvain Gaudreault, Stéphane Bédard, Denis Trottier, Jacques Côté, Alexandre Cloutier,
Député de Jonquière Député de Chicoutimi Député de Roberval Député de Dubuc Député de Lac Saint-Jean

Le 11 juin 1838, débarquèrent ici des gens solidaires et valeureux qui venaient réaliser leurs rêves sachant que le pays qu'ils bâtiraient ne se laisserait pas dominer facilement. Retroussant leurs manches, ils affrontèrent le froid, apprivoisèrent la forêt et profitèrent de la courte saison pour dompter les rivières et semer des villages. Ces gens, nos ancêtres, ont persévéré en faisant appel à leurs forces vives et à leur instinct. Voilà le récit dont témoigne la revue Saguenayensia.

Faire vivre l'histoire régionale et la faire connaître est un défi colossal que Saguenayensia relève avec brio. Cette publication se veut également une vitrine qui donne l'opportunité à nos chercheurs de promouvoir les résultats de leurs recherches. Saguenayensia est un précieux outil de diffusion de la connaissance et de la vulgarisation auprès de la descendance de notre coin de pays.

Longue vie à Saguenayensia !



**Caucus des députés du
Saguenay-Lac-Saint-Jean**

Ville de
Saguenay

**UNE DESTINATION
CROISIÈRE
INTERNATIONALE**

1868
Ils étaient là.

2006-2007
Ils étaient de retour.

2008
Nous les accueillerons
au quai d'escale.



Photo du Musée McCord Museum



www.ville.saguenay.qc.ca

Publié par le Service des communications de la Ville de Saguenay